



# Hydrodiplomatie et changement climatique pour la paix au Moyen Orient :



## Cas du Bassin du Jourdain

le 13 Décembre 2016

Sénat- Paris

Salles Monnerville & Vaugirard



# TABLE DES MATIERES

1.Note de concept.....	3
2.Programme .....	5
3. Compte rendu.....	10
4.Déclaration .....	31
5.Biographies .....	34

La Méditerranée est considérée comme une « écorégion » dont le développement est déjà fortement pénalisé par la dégradation de l'environnement couplé d'une forte croissance démographique avec une concentration urbaine dans les zones littorales sensibles ; une région dont les ressources en eau et en énergie sont vulnérables et inégalement réparties, sans oublier la sécurité alimentaire qui engendre de forts mouvements de migration et de déplacement des populations. De plus, cette région encourt des risques naturels non-maîtrisés. Le bassin méditerranéen constitue une des principales zones de contact, de fracture et d'interdépendance Nord/Sud et enfin une zone où les vulnérabilités politiques et l'absence de démocratie engendrent une décroissance socio-économique au niveau des pays du Sud-Est.

Le 1er décembre 2015 et dans le cadre des activités liées à l'adaptation aux défis du changement climatique, un séminaire portant sur « L'hydro-diplomatie pour la Paix au Proche Orient » a été organisé au Sénat, à l'initiative de M. le ministre Arthur Nazarian et du Sénateur Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France, ainsi que de Mr. Fadi Comair Président d'honneur du REMOB. Durant ce colloque, plusieurs thématiques ont été présentées et notamment l'édition par l'Unesco du livre intitulé « Science Diplomacy and Transboundary Water Management: The Orontes River Case ».

Lors du déplacement du sénateur Olivier Cadic au Liban et en Jordanie en Août 2016 dans le cadre de la visite pour une prise de contact avec les français établis hors de France et en compagnie de M. Fadi Comair, il a été convenu d'organiser le 13 Décembre 2016, une 2eme édition portant sur le bassin du Jourdain. Ce colloque abordera les thèmes suivants :

- L'hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures
- L'hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain : une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien
- Hydro-diplomatie et approches innovantes: quels outils technologiques et financiers?

Ces thèmes qui paraissent assez complexes du fait de leurs multiples dimensions scientifiques, économiques et sécuritaires, s'inscrivent dans un environnement marqué par une multitude d'interdépendance.

Ce colloque qui s'inscrit dans le cadre des politiques d'adaptation de l'après COP 21-22, a pour objectif de réfléchir aux enjeux qui nous guettent dans la région du Moyen Orient. Le but étant d'amoinrir les effets des dérèglements climatiques et environnementaux qui nécessitent de mettre en place une « feuille de route » avec des politiques d'adaptation pour la rive du Sud-Est de la Méditerranée.

Les concertations proposées par les experts dans ce colloque permettraient de lancer le dialogue sur l'applicabilité de la "Déclaration de Paris" au regard des spécificités des pays du sud-est de la Méditerranée.

Pour ce faire, nous avons besoin de l'expertise scientifique, de la société civile, du secteur privé, les jeunes et les femmes et surtout de la volonté politique afin qu'à travers une action concertée. Les pays du Moyen-Orient œuvrent pour le développement durable, gage de paix, de sécurité et de bien-être pour les générations futures.

Ainsi et à l'issue des travaux et débats, les recommandations devront refléter toutes les actions prioritaires nécessaires à appliquer d'urgence

La « Déclaration de Paris Beyrouth et Marrakech » reflèteront les actions prioritaires et nécessaires à appliquer.

Les experts du GIEC estiment que l'on peut encore limiter la hausse de la température terrestre à 2°C. Ces mêmes experts qui tirent la sonnette d'alarme nous préviennent que « le réchauffement climatique, s'il se poursuit au rythme actuel, sera source d'instabilité et de conflits » !

« A de nouveaux défis, de nouvelles solutions ! »  
-Amine Maalouf-

***Fadi Georges Comair***

*Président d'honneur du REMOB Directeur  
Général des Ressources Hydrauliques  
et Electriques au Ministère de l'Energie et de  
l'Eau Libanais*



## Programme.

### 14:00–14:30 Discours d'ouverture

M. Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France

M. Loïc Fauchon, Président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau et Président de Société des Eaux de Marseille

M. Arthur Nazarian, Ministre de l'Energie et de l'Eau – Liban, représenté par

M. Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques

### 14:30–15:00 **Table ronde d'ouverture : Les forces actives du dialogue méditerranéen, une action concertée pour la paix (30 min)**

*Modératrice* **Mme. Marie-France CHATIN,**

M. Jean-Louis Guigou, Président d'IPEMED

M. Miguel Garcia-herraiz, Secrétaire Général Adjoint en charge de l'Eau et l'Environnement, Union pour la Méditerranée

Prof. Michael Scoullou, Président GWP Med

Etant donné que les changements globaux conduisent à l'instabilité sociale et environnementale, il est donc nécessaire de lancer un dialogue sur l'applicabilité du « Pacte de Paris » par rapport aux spécificités des pays concernés par des bassins transfrontaliers dans le cadre d'une diplomatie active particulièrement sur le bassin du Jourdain. Les pays du Sud-Est de la Méditerranée se caractérisent d'une part par un stress hydrique, énergétique et alimentaire et d'autre part par un très fort déplacement de population et une migration sud-est vers le nord engendrant une augmentation des conflits entre les pays riverains.

Malgré le fait que la COP 21 s'est principalement attachée aux problématiques liées à l'énergie, les engagements des associations non-gouvernementales ont voulu se placer dans le cadre plus général du « Nexus Eau-Energie-Alimentation ». C'est dans cet esprit que les prochaines conférences des Parties ont mené leurs travaux lors de la COP 22 à Marrakech. Il est à noter que dans un monde où la population s'accroît encore rapidement, les questions liées à l'alimentation et l'évolution des consommations alimentaires auront inévitablement une incidence non négligeable sur la gestion des ressources naturelles et sur le changement climatique.

De plus et compte-tenu des enjeux complexes du développement durable dans la région méditerranéenne et des défis majeurs qui pèsent sur la région du Moyen-Orient, il est important de lancer l'Observatoire Méditerranéen du Développement Durable (OMDD). Le but étant d'anticiper et d'évaluer l'implémentation des plans et programmes nationaux et régionaux proposant des solutions liées à l'eau, aux énergies propres, à l'efficacité énergétique et à la sécurisation de l'alimentation.

Cette initiative essentielle et bénéfique pour la sécurisation des générations futures devrait rassembler un groupe d'experts et un Conseil Stratégique qui piloteraient l'OMDD afin d'exécuter les recommandations de la COP 21 et 22.

**Modérateurs:** **M. Brice Lalonde, Président de l'Académie de l'Eau**  
**Monsieur le Sénateur Henri Tandonnet**

- Thèmes abordés*
- **Les défis de l'hydro-diplomatie : l'impact des conflits et des changements globaux** (*M. Fadi Comair, président d'honneur du REMOB*)
  - **Dialogue pour un partage équitable et utilisation raisonnable: processus gagnant-gagnant** (*M. Franck Galland, M. Pierre Berthelot*)
  - **Gestion de l'eau dans le bassin du Jourdain: les conflits inhérents entre la souveraineté et le droit international** (*Prof. David Eaton, UT Austin*)
  - **Commission de L'eau et des établissements humains, UNESCO-IHP: Les expériences pour une gestion de la sécurisation de l'eau (W-SMART)**  
(*M. Bruno Nguyen, UNESCO IHP*)
  - **L'Observatoire Est-Méditerranéen du Développement Durable : Plateforme d'évaluation partagée d'Eco- risques**, (*Prof. Ilan Juran, NYU, UNESCO-IHP*)

**16:00–16:40**      **Session 2 – L'hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain : une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien**

La formulation de stratégies de négociation sur les cours d'eau internationaux basée sur la GIRE représente une opportunité pour le développement d'un bassin transfrontalier afin de traiter les multiples utilisations de l'eau en évitant les conflits potentiels entre pays riverains. Les pays riverains du Bassin du Jourdain devraient donc s'appuyer sur la coopération régionale (traités bilatéraux ou multilatéraux) afin d'assurer leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de favoriser le développement d'une politique économique tout en préservant les écosystèmes de la zone du bassin international. Ce mode de gestion qui propose de lier l'eau à la politique économique du bassin international a pour but de trouver des solutions pour aboutir à un accord basé sur un partage équitable et raisonnable de la ressource.

Les instances internationales telles que l'ONU, l'Union Européenne et l'UPM ont déjà entrepris au Moyen-Orient plusieurs tentatives pour orienter les nations vers un concept de coopération afin de faire face au manque d'eau dans leur pays. Ceci se base sur les principes de l'UNECE ou de la convention des Nations Unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux et la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne. Des paramètres technico- économiques liés à la gestion de la ressource sont envisagés tels que: volume d'eau utilisé par rapport à la quantité disponible, qualité de la ressource en eau, revenu financier, préservation de l'écosystème du cours d'eau, traitement et réutilisation des eaux usées.

Dans le cadre du processus de négociation sur le Bassin du Jourdain, il est important de motiver les pays les plus défavorisés à œuvrer pour bénéficier d'une coopération régionale et profiter des plans socio- économiques qui sont conduit à l'échelle régionale par les Nations Unies et l'Union Européenne pour la sauvegarde de leur sécurité alimentaire. La Jordanie tente de développer avec la Palestine le projet

« Red Sea-Dead Sea Canal (RSDSC) » qui prévoit la mobilisation de plus d'un milliard de mètres cubes d'eau non conventionnelle pour combler les besoins. Ce projet a été estimé à 10 milliard de dollars américains par la Banque Mondiale et rassemble tous les pays riverains à l'exception de la Syrie, et du Liban . Le pays des Cèdres a exprimé son intention à rejoindre le dialogue sur ce projet en 2016.

**Modérateurs :** **Jean Francois Donzier, Secrétaire Général du RIOB, Directeur General OIEau**  
**Monsieur le sénateur Jean-Marie Bockel, Ancien Ministre**

- Thèmes abordés*
- Les Instruments Législatifs Onusiens (Convention 1997, UNECE 1992) pour le partage équitable et utilisation raisonnable du Bassin du Jourdain (*M. Jean-Louis Oliver, S.G Académie de l'eau et Mme. Chantal Demilecamps, Secrétariat UNECE Convention*)
  - Les lignes directrices pour la gestion des bassins transfrontaliers:
    - Leçons à retenir et bonnes pratiques pour une gestion intégrée (UNECE, RIOB), (*M. Pierre Roussel, OIEau*)
    - Le Pacte de Paris, applicabilité sur le bassin du Jourdain (*M. Eric Tardieu, OIEau*)

16:40–17:00

Pause

17:00–  
18:00

Session 3 – Hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers?

Le partage équitable des ressources hydrauliques au Proche-Orient doit devenir un objectif global qui vise à répondre aux besoins actuels de la société et préparer la satisfaction des besoins des générations futures. L'hydrodiplomatie est une démarche qui est purement technique (première priorité) et politique (en un second temps) pourrait faciliter l'application de la Gire<sup>1</sup> à l'échelle du bassin hydro-géographique, dite «nouvelle masse d'eau » qui comprend les eaux à la fois conventionnelles et non conventionnelles.

Les pays du Proche-Orient devraient avoir recours à l'hydrodiplomatie pour la gestion de leurs conflits sur une base permanente. Pour tous ces pays, le défi consistera à utiliser la stratégie du dialogue et la coopération régionale comme une opportunité pour réaliser ensemble des progrès coordonnés dans les domaines du développement humain et économique, de la protection des ressources en eau et des avancées culturelles. La consolidation de la culture de l'eau pour la paix est essentielle pour les pays riverains du Bassin du Jourdain.

Par ailleurs, le financement et la prise en compte des valeurs éthiques, au niveau des Etats comme à celui des populations, est une composante essentielle et transversale du développement durable, et spécialement de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ses conséquences. Les politiques publiques ne prendront leur plein effet que si elles ne sont définies et menées sans complaisance, mais avec transparence et sincérité, en particulier en ce qui concerne la cohérence entre les moyens effectivement mis en œuvre par les Parties et les objectifs affichés dans la Déclaration de Paris.

Il est également essentiel que soit promue une éthique citoyenne face au changement climatique: il s'agit d'une réforme profonde des comportements individuels et collectifs conduisant chacun à prendre conscience de sa responsabilité et à adopter des comportements responsables dans ses modes de vie.

---

<sup>1</sup> Gestion intégrée de ressources en eau



**17:00–17 :30**     **Table ronde Les outils technologiques développés sur le bassin du Jourdain**

**Modérateurs**     **Prof. Michael Scoullos, President of the GWP Med**  
**Madame la sénatrice. Elisabeth Lamure, La présidente de la DSAE (Direction de la Sécurité Aéronautique)**

**Thèmes abordés**

- Application des outils technologiques (ICT) pour la gestion du bassin du Jourdain- (*Prof. Daene McKinney, UT Austin, Dr. Georges Comair, World Bank*)
- Comptabilité de l'eau pour la gestion du bassin du Jourdain (*Mr. Gonzalo Espinoza, UNESCO IHE*)

**17:30–18 :00**     **Table ronde Le Lancement de la Coopération Régionale.**

**Modérateurs**     **M. Shaddad Attili, Ministre Palestinien Charge des Negotiations**

**Thèmes abordés**

- Initiative de Paix sur le Bassin du Jourdain: Un Plan Directeur Régional pour le Développement Durable dans le Bassin du Jourdain
- Mécanismes de Financement Innovants pour l'Adaptation au Changement Climatique (*Mme. Kelly ROBIN, IPEMED*)
- L'Éthique dans le Partage de l'Eau Transfrontalier (*M. Herve Laine, président de l'Académie d'Éthique*)

**18 :00 -18 :15**

***Réponses aux questions écrites et rassemblées par le secrétariat (15 mn)***

**18:15**     **Discours de Clôture et recommandations finales :**

*-M. Jean Launay, Président du Partenariat Français pour l'Eau*  
*- S.E.M. Miguel Ángel Moratinos, Ancien Ministre des Affaires Etrangères Espagnol*

***Remerciements prononcés par M. Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France et M. Fadi Comair, Président d'honneur du REMOB.***



### 3. Compte rendu

Comme suite au colloque qui s'est tenu au Sénat, le premier décembre 2015, autour de la thématique "Hydro-diplomatie et Changement Climatique pour la paix au Proche Orient sur le fleuve de l'Oronte", un nouveau colloque a été organisé, toujours à l'initiative de M. le Sénateur Cadic, représentant les Français établis hors de France, avec M. Fadi Comair, Président d'honneur du REMOB, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques, représentant M. Nazarian, ministre de l'Energie et de l'Eau au Liban, pour examiner cette fois les problèmes qui se posent pour le Bassin du Jourdain.

Après les discours d'ouverture, une table ronde a traité des forces actives du dialogue méditerranéen, une action concertée pour la paix. Le colloque s'est organisé en trois sessions :

- ▶ L'Hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures.
- ▶ L'Hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain : une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien.
- ▶ L'Hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers ?

#### Discours d'ouverture :

Monsieur Olivier Cadic, Sénateur représentant les Français établis hors de France.

Monsieur Cadic a introduit le colloque et a remercié le Ministre Arthur Nazarian représenté par M. Fadi Comair, Président d'honneur du REMOB pour ce colloque organisé à la perfection sur le bassin du Jourdain qui est la seconde initiative de ce type, la première ayant porté sur l'Oronte, et la troisième, à venir, sur le bassin du Nil.

Monsieur Cadic remercie également les éminentes personnalités qui ont présidé les trois sessions extraordinaires de ce colloque intitulées successivement : « l'hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures », « l'hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain » et « hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers ? »

Parmi ces personnalités figurent Messieurs les Sénateurs : (Henri Tandonnet et Jean-Marie Bockel), Madame la Sénatrice (Elisabeth Lamure), M. Brice Lalonde (Président de l'Académie de l'Eau) et M. Jean Launay (Député et Président du Partenariat Français pour l'Eau) qui ont honoré de leur présence cette journée fructueuse .

M. Cadic a expliqué que l'objectif du concept d'Hydro-diplomatie était un partage des ressources en eau équitable pour favoriser la paix au Proche Orient.

Après le colloque de l'année dernière sur l'Oronte, M. Cadic s'est montré satisfait d'aborder aujourd'hui une étude sur le bassin du Jourdain et attend avec impatience de collaborer avec M. Fadi Comair sur l'étude du Bassin du Nil.

Il a fait remarquer à ce propos que l'enjeu de l'eau est une préoccupation majeure pour tous les gouvernements du Proche et Moyen Orient.

Il a rappelé que l'eau, en particulier dans la région, a une dimension transfrontalière et interétatique, dont le partage peut provoquer ou alimenter des conflits et accroître les tensions géopolitiques de la région.

Il s'agit donc pour M. Cadic de réfléchir à la façon d'assurer l'approvisionnement en eau et d'éloigner le spectre de la guerre de l'eau en adoptant une politique participative de gestion de l'eau.

Monsieur Fadi Comair, Président d'honneur du REMOB et Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques au Ministère de l'Energie et de l'Eau Libanais.

Monsieur Fadi Comair, après avoir rendu hommage au Sénateur Olivier Cadic qui parraine cette initiative, suite au succès de la première édition sur l'Hydro-diplomatie de l'Oronte en marge de la Cop 21, remercie tous les organismes partenaires qui se sont joints à cette conférence, le RIOB, le REMOB, le président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau, l'Académie de l'eau, l'IPEMED, le GWP Med, l'AFD, la Banque mondiale, l'UNESCO, l'UPM : ces organismes, pionniers de la coopération et de la concertation pour la paix.

M. Comair remercie également les éminentes personnalités: le Ministre Moratinos, Brice Lalonde, le député Jean Launay, M. Shaddad Attili, Mme Marie-France Chatin et différents intervenants venus des Etats-Unis et de l'Université du Texas.

M. Comair transmet les salutations et le soutien de Monsieur le ministre Nazarian qu'il représente aujourd'hui.

L'eau, bien économique et social, est la principale ressource renouvelable sur terre et elle est le fondement même de la survie et de la continuité de l'Homme !

Elle est toutefois devenue l'un des principaux sujets de préoccupation à la fois des citoyens et des responsables politiques car il faut répondre à une demande qui est croissante.

Au Proche-Orient en particulier, les populations font face de surcroît à une instabilité inquiétante. La question des ressources en eau dans cette région est une préoccupation continue, d'autant plus qu'elle est intimement liée à celle des frontières. Notre initiative aujourd'hui est de se pencher sur le bassin du Jourdain, bassin au cœur des animosités politiques de la région. Elle est ambitieuse mais essentielle. Nous voulons faire preuve de courage intellectuel pour aborder un cas certes très complexe, dans ses dimensions techniques, financières et environnementales comme l'atteste le programme de la journée.

En présence d'experts, de décideurs politiques et de praticiens internationaux, cet événement vise donc à dresser une « feuille de route » dans le cadre des politiques d'adaptation de l'après COP21-22. Pour ce faire, une action concertée est indispensable. Nous allons à l'issue des travaux et des débats de ce colloque, transmettre des recommandations aux décideurs politiques des pays du Moyen-Orient, aux associations non-gouvernementales ainsi qu'aux secrétariats de la COP 21 et 22 dans une déclaration commune.

Le Liban pour sa part, appuie tous les projets destinés à mobiliser une eau supplémentaire afin de la partager équitablement entre les pays riverains selon la convention des Nations Unies de 1997. Ces projets étant le Red-Dead situé à l'aval du bassin du Jourdain, le barrage Ebl el Saki situé à l'amont du bassin du Jourdain sur l'affluent du bassin Hasbani-Wazzani du Liban ainsi que les projets de dessalement d'eau de mer qui sont actuellement en exploitation. La notion de nouvelle masse d'eau qui combine l'eau conventionnelle et non conventionnelle pourrait constituer la solution technique aux problèmes politiques. Pour conclure, M. Comair invite déjà les participants à une troisième édition du bassin du Nil et de l'Euphrate en espérant créer une plateforme de débats et de rencontres pour la paix. Dans un temps où il est nécessaire de repenser la diplomatie et de la faire autrement, nous voulons œuvrer pour que l'eau soit au cœur de ces nouveaux dispositifs à mettre en place, car nous ne pouvons pas nous détourner d'un problème qui met en jeu l'existence de l'humanité.

Monsieur Loïc Fauchon, Président honoraire du Conseil Mondial de l' Eau et Président de la Société des Eaux de Marseille.

Nous sommes liés, déclare Monsieur Fauchon, par la conviction que l'eau doit être amenée au centre du débat politique et qu'elle doit y rester.

Chacun d'entre nous sait les liens importants entre l'eau et le climat : « climate is water » et « water is politics ». L'eau est politique et la politique est Eau.

Et cela je crois nous réunit dans cette maison symbolique qu'est le Sénat de la République.

Je voudrais vous remercier M. le Sénateur Cadic pour cette seconde initiative peu courante dans les Assemblées de notre pays.

Le monde et ses habitants, on le voit d'ailleurs à travers certains résultats électoraux, demandent et exigent sécurité et autorité. La souffrance de l'eau exige également de la sécurité et c'est notre devoir, nous qui sommes réunis aujourd'hui, d'avoir ce désir et cette volonté d'y mettre fin. Il y'a deux causes principales à cette souffrance de l'eau: l'évolution du climat qui est inéluctable et en même temps difficile à mesurer, et la crise démographique, à travers l'urbanisation et la littoralisation. 40 % des habitants du monde habitent au bord de la mer ou le long des très grands fleuves internationaux.

Il faut améliorer l'offre en eau à travers des technologies que l'on maîtrise de mieux en mieux, celles des barrages-réservoirs indispensables dans le monde de demain. Ils doivent être plus intelligents, plus protecteurs de la nature. Il y'a aussi des pompes plus profondes, la désalinisation qui a fait des progrès importants, les transferts d'eau pour aller de l'offre vers la

demande et puis la réutilisation de l'eau. Il y'a aussi l'action, politique dont le rôle est de contrôler, de maîtriser cette utilisation de l'eau à travers trois piliers : la gouvernance, la finance et la connaissance.

Mais cette vision stratégique n'est plus l'apanage des États. Les temps changent et aujourd'hui la sécurité de l'eau est aussi l'affaire des autorités de bassin, des autorités locales, des communautés les plus modestes, des entreprises, des associations qui sont là aussi pour veiller à l'éthique et à la transparence de l'action politique.

L'Hydro-diplomatie est à la fois le lien, le liant et le lieu. Elle permet de rassembler au lieu de diviser. Elle est l'art de construire la paix autour de cette ressource vitale pour l'homme quand elle ne s'impose pas d'elle-même. On la regarde d'abord comme la question des relations à l'intérieur des bassins transfrontaliers.

Il ajouta que la communauté de l'eau a pris une initiative importante en créant un réseau international de parlementaires pour l'eau.

M. Fauchon évoque aussi longuement le cas de l'Indus pour constater que malgré de graves incidents, le traité de 1960 sur l'Indus entre l'Inde et le Pakistan est resté un roc solide. La situation dans le bassin du Brahmapoutre et de ses affluents entre la Chine, l'Inde et le Bangladesh, est préoccupante. En revanche, M. Fauchon met l'accent sur une issue heureuse après une décennie de tension entre l'Égypte et l'Éthiopie , concernant la situation du Nil et il mentionne que M. Fadi Comair et M. le Sénateur Cadic ont déjà pris l'initiative l'an prochain de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la troisième conférence sur l'hydro-diplomatie. M. Fauchon rappelle qu'à Marrakech, lors de la cop 22 il y a quelques semaines, la communauté de l'eau a pris une initiative importante en créant le réseau international parlementaire pour l'eau. Il mentionne également l'initiative « Water for Africa » lancée par le Maroc qui prévoit de prioriser vers l'Afrique l'utilisation des fonds pour l'eau du fonds vert et d'autres fonds liés au climat.

Pour conclure M. Fauchon pense que l'hydro-diplomatie doit s'accorder sur trois choses : L'équilibre des grandes masses d'eau continentales, l'apaisement des conflits transfrontaliers existants et potentiels, et le refinancement de la dette potentielle de l'eau et de l'assainissement des pays les plus pauvres.

### **Table ronde d'ouverture : les forces actives du dialogue méditerranéen, une action concertée pour la paix.**

*Modératrice* : Mme Marie-France Chatin

! Jean-Louis Guigou, Président d'IPEMED

Jean-Louis Guigou se dit surpris de constater qu'à la Cop 21 et 22 tous les pays du Sud avaient mis l'eau en priorité. Algériens, Marocains et Tunisiens se sentent concernés. Tous les pays du Moyen Orient font de même. 180 millions d'habitants dans les pays du Sud de la méditerranée bientôt 360 millions en 2030 se partagent 1% des ressources en eau disponibles. En tant qu'ancien délégué à l'aménagement du territoire, monsieur Guigou estime l'espace pertinent et les bassins

hydrologiques. Il cite la constatation d'un géomètre qui suivait Napoléon en pleine campagne de Russie, Pierre Alexandre Dalaindre en 1804 : « *Un jour sans doute la division du globe en bassins remplacera cette foule de démarcations territoriales diverses et variables chez tous les peuples et dans chaque État dont l'incohérence est le vice fondamental d'une Europe basée sur la nature* ».

Il faudrait que les cantons, les communes, les départements travaillent sur cette notion de bassin ainsi que les grandes régions. C'est avec des comités de bassins et des agences de bassins que l'on peut gérer démocratiquement les problèmes de l'eau. Bien évidemment, lorsqu'on aborde les bassins transfrontaliers, il faut laisser le soin à Monsieur Fadi Comair de trouver des solutions. M. Jean-Louis Guigou développe une deuxième idée, celle de la gestion intégrée de l'eau. La sécurité énergétique et l'absence d'électricité en Afrique va amener des bouleversements considérables. L'orateur se montre convaincu que cette gestion de l'eau ne doit pas être dissociée de la gestion de l'énergie, de la gestion des déchets et de la gestion de l'agriculture. Au niveau local, les élus sont capables de trouver des solutions. Il faut être nombreux pour préparer l'avenir puisque l'avenir ne se prévoit pas. Il doit y avoir une évolution. Les populations ont une forte capacité de résilience et d'organisation. Enfin, dernière idée, IPEMED pense qu'un progrès sera fait si on considère que la Méditerranée est le bassin des bassins, le bassin versant de tous les bassins. Il faudrait une gestion administrative pour toute la Méditerranée et une agence de bassins. Il faut recourir aux financements innovants directement affectés à cette agence pour récolter quinzaine de milliards par an.

M. Guigou pense qu'avec deux ou trois détroits nous pourrions agir au niveau international pour modifier la législation concernant les bateaux qui font du transit, qui ne s'arrêtent pas et qui n'apportent aucune valeur ajoutée.

! M. Miguel Garcia-Heraiz, Secrétaire Général Adjoint en charge de l'Eau et l'Environnement  
, Union pour la Méditerranée

L'UPM a été créé par la France et l'Espagne à Barcelone. La diplomatie de l'eau est dans les mandats fondateurs de cette organisation. L'eau a été négligée dans la diplomatie de changement climatique. Il faut mettre de nouveau l'eau à la hauteur des enjeux politiques et capter l'attention des bailleurs de fonds, des gouverneurs en mettant en place un agenda. L'eau c'est la gouvernance de l'eau. Il n'y a rien de plus important que la capacité de gouverner la gestion de l'eau, car c'est une ressource mal partagée, mal distribuée. Il faut penser que le conflit qui peut venir de l'eau ne vient pas seulement de conflits transfrontaliers, mais c'est quand un État est incapable de fournir de l'eau à la population. Le travail que l'UPM a fait pour faciliter le lancement, la construction de l'usine de désalinisation de Gaza quand on parle du Bassin du Jourdain, est un projet qui doit tenir compte du partage de l'eau entre les pays riverains. L'usine de désalinisation de Gaza aujourd'hui, c'est le projet de l'UPM. C'est un projet pour 2 millions d'habitants. C'est un projet énorme de 6 millions d'euros mais qui a la possibilité s'il y a une bonne volonté politique dont on a parlé au début entre Israël, la Palestine et la communauté internationale, de se mettre à l'œuvre pour faciliter le financement et faire pression sur tous les acteurs locaux pour qu'ils s'engagent dans un projet vital pour la région.

! Prof. Michaël Scoullos, Président GWP Med

Le professeur Michaël Scoullos estime que nous ne possédons pas les solutions pour tous les problèmes, mais qu'il faut avancer en liant trois piliers pour ce faire: l'économie l'écologie et la société avec les outils dont on a besoin. La société est extrêmement importante à analyser: la manière avec laquelle nous la traitons concernant la première partie relative à l'eau et à travers les institutions transnationales, puis la connaissance de la technologie scientifique pour ouvrir une ébauche de progrès, enfin l'éducation, c.-à-d. la culture de l'eau. L'orateur indique que sa société a participé par son savoir-faire depuis 2008 à l'aménagement de la Mer Morte.

M. Scoullos reconnaît : « *Nous avançons maintenant vers un nouvel agenda pour la Méditerranée, mais nous sommes confrontés à d'autres régions comme les Balkans où nous tentons de nous mettre autour d'une table ronde pour régler les problèmes qui s'y posent* ». D'autre part, ajoute-t-il, nous élargissons notre zone en incluant le Liban et la Jordanie dans le cadre d'une convention UNECE ainsi que dans NEXUS. Une autre aventure s'ouvre avec la Tunisie, l'Algérie et la Libye pour l'Ouest et le Nord-Ouest de l'Afrique. Pour la Jordanie, c'est un peu plus complexe. Nous devons donc aller plus en avant pour étudier les enjeux dans lesquels nous nous impliquerons. En tout cas, nous y contribuerons le plus possible.

! Monsieur Michel Devivo, Secrétaire Général du CIGB

Pour M. Michel Devivo, le changement climatique et l'accroissement de la population mondiale créent de nouveaux défis liés à l'eau. En effet, le changement climatique va affecter la variabilité des ressources en eau, entraînant des sécheresses plus graves et des inondations plus catastrophiques. En même temps, dans les prochaines décennies, la population mondiale va augmenter de 50%, ce qui, conjugué avec le développement va doubler les besoins en eau et doubler les besoins en électricité en 2050. Il va donc falloir construire de nombreux grands réservoirs pour faire face à ces nouveaux défis. L'eau est et restera un sujet de discorde comme on le voit entre l'Inde et le Pakistan, sur le bassin du Nil, en Asie sur le Brahmapoutre, au Tadjikistan et en l'Ouzbékistan, en Amérique du Nord avec le Colorado. Les risques de conflits que fait courir une gestion non-consensuelle des eaux dans les bassins transfrontaliers, sont terriblement actuels. Il faut choisir la psychologie des bienfaits plutôt que la psychologie des pertes! Car si l'eau peut être facteur de guerre, elle peut aussi et surtout être un facteur de coopération, de stabilité et de paix. Les réservoirs, en assurant le développement économique des pays qui les construisent, créent les conditions de la paix qui rime avec prospérité. L'Ethiopie, par exemple, a développé de grandes infrastructures de stockage de l'eau qui lui permettent de produire de l'hydroélectricité à bon marché et de la fournir à ses voisins. Elle exporte déjà vers le Kenya, le Soudan et Djibouti. Avec la construction du barrage Renaissance, elle va disposer d'un important surplus d'électricité et il est déjà prévu qu'elle l'exporte vers l'Ouganda, la Tanzanie, la Burundi, le Yémen et le sud-Soudan. Ces échanges renforcent le commerce entre pays voisins et contribuent à la stabilité régionale. Parmi les nombreuses commissions intergouvernementales, l'une des plus exemplaires est sans doute l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), modèle d'une gestion pacifique des ressources en eau partagées. Les quatre pays riverains ont, non seulement mis en place des accords sur le partage des eaux du fleuve, mais ont donné à l'OMVS des missions qui sont accomplies par des investissements communs, des



ouvrages d'infrastructure qui sont propriétés indivisibles des États membres. La Commission Internationale des Grands Barrages organise régulièrement, au sein de ses congrès, des tables rondes entre les pays en conflit pour l'eau qu'ils partagent. Le partage d'informations est souvent le premier pas vers des mécanismes plus formels et peut souvent être accompli à un niveau technique, il améliore aussi les relations entre pays, crée la confiance et peut aplanir le chemin vers des accords et des traités futurs.

### **Session I L'hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures**

Étant donné que les changements globaux conduisent à l'instabilité sociale et environnementale des pays du Sud-Est de la Méditerranée qui se caractérise d'une part par un stress hydrique, énergétique et alimentaire et d'autre part par un très fort déplacement de population et une migration Sud-Est vers le nord engendrant une augmentation des conflits entre les pays riverains, il est donc nécessaire de lancer un dialogue sur l'applicabilité du «Pacte de Paris» par rapport aux spécificités des pays concernés par des bassins transfrontaliers dans le cadre d'une diplomatie active particulièrement sur le bassin du Jourdain. Malgré le fait que la COP 21 s'est principalement attachée aux questions liées à l'énergie, les engagements des associations non-gouvernementales ont voulu se placer dans le cadre plus général du «Nexus Eau-Énergie-Alimentation». C'est dans cet esprit que les prochaines conférences des Parties ont mené leurs travaux lors de la COP 22 à Marrakech. Il est à noter que dans un monde où la population s'accroît encore rapidement, les questions liées à l'alimentation et l'évolution des consommations alimentaires auront inévitablement une incidence non négligeable sur la gestion des ressources naturelles et sur le changement climatique.

De plus et compte-tenu des enjeux complexes du développement durable dans la région méditerranéenne et des défis majeurs qui posent sur la région du Moyen-Orient, il est important de lancer l'Observatoire Méditerranéen du Développement Durable (OMDD) dans le but d'anticiper et d'évaluer l'implémentation des plans et programmes nationaux et régionaux proposant des solutions liées à l'eau, au développement et à la diffusion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation de l'alimentation. Cette initiative essentielle et bénéfique pour la sécurisation des générations futures devrait rassembler un groupe d'experts et un Conseil Stratégique dans le but de piloter l'OMDD afin d'exécuter les recommandations de la COP 21 et 22.

*Modérateurs:* Monsieur Brice Lalonde, Président de l'Académie de l'Eau.

M. Franck Galland, Directeur de la sûreté de Suez Environnement

Monsieur le Sénateur Henri Tandonnet

❗ Monsieur Brice Lalonde :

*« Je remercie M. Fadi Comair pour son invitation à présider ce colloque fructueux. Je voudrais vous rappeler que l'Académie de l'Eau est une institution qui œuvre pour améliorer la gestion des ressources de l'eau en France et dans le monde. L'Académie de l'Eau sert de plate-forme*



*d'échange d'informations et de veille scientifique, et reflète à cet égard toutes les exigences de la société pour bien intégrer l'eau, l'aménagement du territoire, la qualité de la vie dans un cadre de développement durable. Elle travaille à rendre l'économie attentive aux équilibres naturels, à inscrire l'action publique dans le long terme, à promouvoir dans le domaine de l'eau des engagements collectifs respectueux des droits de l'Homme. Je vous remercie de votre attention et, sans plus attendre je passe la parole à M. Franck Galland. »*

! Franck Galland, Directeur de la sûreté de Suez Environnement

M. Galland cite les enjeux stratégiques des ressources en eau dans plusieurs zones géographiques et élabore précisément le cas du Jourdain.

Il faut avoir sur ce thème gagnant-gagnant une pensée particulière au passé ; ce passé est en marche et ce passé nous rattrape jusqu'à des projets d'avenir très structurants. M. Galland aborde d'une façon détaillée le cas du canal Mer Rouge Mer Morte attendu depuis 12 ans, peut-être même plus ; il mentionne également qu'au début 2017 –si tout va bien- un appel à candidature va effectivement être lancé.

Il faut mettre l'accent sur l'importance de la sûreté des infrastructures de ce canal : infrastructures qui vont permettre de dessaler l'eau de mer. Ces infrastructures sont nécessaires ; elles viennent s'ajouter à des infrastructures existantes, à des barrages et à des transferts d'eau suite à des négociations. Sans faire preuve de pessimiste, il faut vraiment penser à protéger ce que l'on a et ce que l'on va avoir : *« pourquoi protéger ce que l'on a ? parce que cette zone à proximité du Jourdain connaît depuis quelques années de très fortes tensions sur les ressources et elle est la proie de destructions abominables qui visent en premier lieu les infrastructures électriques ainsi que les infrastructures en eau qui sont également systématiquement ciblées »*. La protection physique et juridique des infrastructures critiques en eau est indispensable. Selon M. Galland, il s'agit de tirer nos initiatives vers le haut et d'appuyer ce qui le doit être. *« Protégeons ce que nous avons et rendons résilient ce que nous aurons »*.

! Monsieur le Sénateur Henri Tandonnet

M. Tandonnet constate que l'Europe a une vision anglo-saxonne de l'eau, une vision de l'abondance et le rapport du changement climatique, nous amènent vers une vision beaucoup plus méditerranéenne, celle de la pénurie. Il faut faire attention à la vision de l'eau. Il y a l'eau que l'on voit, que l'on suit des yeux mais il y a aussi l'eau virtuelle, c'est celle qui est nécessaire pour produire de l'alimentation. On a noté que la France en 2007 était importatrice d'eau à concurrence de 25% de ses besoins. Bien entendu la Jordanie connaît une crise de l'eau très forte aggravée par le fait de sa générosité. Elle accueille comme entendu tout à l'heure au Liban de nombreux réfugiés plus d'1300000 (million trois cent mille). Ces questions d'eau sont aujourd'hui vitales. Le ministre de l'eau et de l'irrigation m'a confié son souci de voir son projet mer Rouge mer Morte aboutir. Il est en chantier depuis plus de 12 ans. Nous sommes déterminés à mener bien ce projet. On a bien vu que les éléments techniques scientifiques de ce projet sont là mais les solutions dépendent aussi des solutions financières et diplomatiques : nous intervenons sérieusement pour aborder ce problème avec pertinence.

## **Dialogue pour un partage équitable et utilisation raisonnable: processus gagnant-gagnant,**

‡ M. Pierre Berthelot.

Le fait de se focaliser trop sur les techniques, fait oublier le politique, remarque M. Berthelot qui poursuit : « vous avez le plan de Johnston qui avait été développé dans les années 50 par les Américains. C'était l'envoyé spécial du Président Eisenhower et le plan de Johnston proposait un partage des ressources du bassin du Jourdain qui est tacitement plus ou moins respecté aujourd'hui. Qu'est-ce qu'on constate ? qu'il y'avait un accord technique mais il n'y avait pas d'accord politique. Pourquoi ? parce qu'il était difficile pour les pays arabes de coopérer avec Israël. Cela aurait été finalement reconnaître d'une certaine façon l'Etat d'Israël ce qui à l'époque était impossible, et même aujourd'hui n'est pas toujours facile, même s'il y a des avancées avec la Jordanie. Les Palestiniens aussi depuis des années négocient sur ce sujet.

Même si on est parfois en conflit, en confrontation, l'eau est un sujet trop important pour être écarté finalement des négociations. C'est vrai que le plan de Johnston fonctionne entre Israël et les Palestiniens. On dit parfois qu'il fonctionne de façon déséquilibrée au profit d'Israël. Il n'en reste pas moins que cette institution va bon gré mal gré, c'est ce que je veux dire que quelles que soient les difficultés, elles existent toujours et elles n'ont jamais disparu depuis toutes ces années. On a dit qu'effectivement il n'y aura pas de guerres pour l'eau, mais pas de paix sans l'eau. Dans le temps, malgré les vicissitudes et les conflits, les tensions politique, on continue à coopérer sur la questions de l'eau. Reste la problématique de l'accord politique ».

## **Gestion de l'eau dans le bassin du Jourdain : les conflits inhérents entre la souveraineté et le droit international**

‡ Prof. David Eaton, UT Austin.

M. David Eaton, UT évoque des solutions pour les problèmes de l'eau dans le bassin du Jourdain. Il est temps de régler les litiges sur la distribution de l'eau du bassin en prenant en considération les droits des citoyens du Liban, de la Syrie, de la Jordanie, de Palestine et d'Israël pour avoir accès à l'eau du Jourdain en créant et en prévoyant des sources supplémentaires pour subvenir aux besoins des utilisateurs. Malgré la violence et les migrations régionales, le moment est idéal pour proposer la création d'une banque « Jordan River Development Bank » JRDB qui investirait dans toutes les infrastructures pour aider les riverains à l'accès à l'eau à travers des partenariats public privés. Cette banque opérerait comme une institution multinationale. Les eaux du bassin sont indistinctement allouées et l'utilisation actuelle de ces eaux ne peut être changée que par la volonté nationale des différents gouvernements. Le JRDB pourrait mettre en valeur les compétences professionnelles des riverains du fleuve en liant les capitaux aux compétences professionnelles des riverains du fleuve et en liant ces capitaux aux marchés et aux besoins publics privés dans chaque Etat riverain, ainsi qu'avec une troisième partie, afin de créer et de

distribuer l'eau pour les besoins à l'intérieur du bassin. Egalement, il faut faire de sorte de parer à la pollution de l'eau.

Dans la deuxième partie de son intervention M. Eaton ébauche un projet de traité réglementant l'alimentation de l'eau du bassin aux différentes parties pour éviter des conflits. " les nations (qui auront signé le traité) reconnaissent les droits légitimes de tous les peuples vivant à proximité du bassin du Jourdain, considéré comme transfrontière, d'avoir accès à son eau pour tous usages appropriés, comprenant les besoins domestiques, l'irrigation, les commerces, les industries hydrauliques, les loisirs, le transport, l'écologie et prévoir une gestion de la qualité de l'eau". La base fondamentale de l'engagement du JRDB sera de lever des fonds par des prêts auprès des marchés internationaux, considérés comme un emprunt imposé aux utilisateurs qui auront à payer des frais d'emprunt et régler les opérations de maintenance afin d'assurer les frais de services utilisés pour les besoins du secteur de l'eau. Ces services seront assurés par des firmes qui gèreront chaque investissement avec ou sans profit. La JRDB demandera aux services et compétences transnationales, nationales ou services publics locaux de s'assurer que chaque projet sera capable de fournir l'eau et de prévenir la pollution à travers des procédures transparentes, compétitives, compétentes et substantielles. L'orateur aborde également la question de l'identification des droits pour le bassin du Jourdain : quels sont les droits légitimes pour avoir accès à l'eau du Jourdain pour les signataires (Liban, Syrie, Jordanie, Palestine et Israël)? Quelle est l'extension des zones de drainage à l'intérieur des territoires de chaque signataire? Quelle sera la prise en compte des débits d'eau à la suite de la pluviométrie et aux flux d'eau des riverains vers le bassin? Quelle sera l'utilisation de l'eau du bassin? Quels seront les besoins économiques et sociaux en eau de chaque signataire? Quelles sont les populations dépendantes de l'eau du bassin de chaque pays riverains ? quels seront les coûts comparatifs relatifs aux moyens de satisfaire les signataires selon leurs besoins économiques et sociaux ? Quelle sera la disponibilité d'autres ressources d'eau? Il sera nécessaire d'éviter un gaspillage dans l'usage de l'eau et de prévenir la pollution.

En conclusion M. Eaton avance des " éléments clés" de la proposition JRDB : trouver une solution aux conflits. La reconnaissance politique n'est pas requise : appliquer les normes internationales en cours, la réglementation de l'usage de ces eaux par les riverains ainsi que le traités bilatéraux et accords multinationaux signés par les riverains ; agir à travers des procédures internationales suivies par les infrastructures multinationales des banques ; contribuer au développement économique, à l'autonomie locale, à la création de richesse et à la coopération entre les peuples vivant autour du bassin du Jourdain.

### **Commission de l'eau et des établissements humains, UNESCO-IHP : Les expériences pour une gestion de la sécurisation de l'eau M-SMART)**

! M. Bruno Nguyen, UNESCO IHP

Dans le cadre de son exposé sur les perspectives de l'Unesco et les défis de l'hydro-diplomatie, M. Bruno Nguyen aborde le domaine essentiel de la sécurité de l'eau, c'est-à-dire la capacité des populations à sauvegarder l'accès à des quantités adéquates d'eau de qualité acceptable pour soutenir un écosystème de santé publique selon une ligne de partage de l'eau, et d'assurer une

protection effective de la vie et de la propreté pour éviter les périls liés aux inondations, éboulements de terrains, dénivellations et affaissements des sols, et enfin la sécheresse.

Dans le contexte d'une croissance de la population et de l'augmentation du besoin en eau pour l'agriculture et l'industrie, la production d'énergie devra être supérieure de 50% en besoin d'eau fraîche en 2050. La diplomatie de l'eau est un processus dynamique cherchant à développer des solutions raisonnables et pacifiques relatives à la distribution et à la gérance de l'eau. Elle incite à promouvoir la coopération et la collaboration à l'intérieur et entre les Etats.

### **L'Observatoire Est-Méditerranéen du Développement Durable ; Plateforme d'évaluation partagée d'Eco-risques**

! Prof. Ilan Juran, NYA, UNESCO-IHP

Après avoir rappelé quelques données d'ordre général sur l'Observatoire Est-Méditerranéen du Développement Durable, le professeur Ilan Juran reconnaît, en ce qui concerne le bassin du Jourdain, que le changement climatique accéléré, l'instabilité sociale, les risques écologiques et le manque d'eau, font partie d'un contexte de dégradation et de conflits entre nations. Dans ces conditions, il estime qu'un dialogue sur l'applicabilité de la déclaration de Paris pour le Sud-Est de la Méditerranée est indispensable afin de mettre en place un système de suivi pour la protection des écosystèmes liés à l'eau, de promouvoir la gestion intégrée des sources d'eau au niveau transfrontalier et d'engager des mesures d'adaptation, de formation et d'information partagées afin de réduire les effets néo climatiques.

La capacité des gouvernances locales doit être renforcée en engageant des mesures d'adaptation, de gestion de ressources, de préservation de l'écosystème.

Il faut mettre en place un système de monitoring pour suivre les effets écologiques de ces mesures: assurer une concertation avec les pays concernés pour une gestion durable, préventive d'eau et d'assainissement ; instituer des bases de données pour une formation partagée sur les ressources ; enfin évaluer la faisabilité des projets de mise en œuvre des mesures de protection de leurs infrastructures et accélérer la mobilisation de leurs financements.

### **Session 2 L'hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain : Une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien**

La formulation de stratégies de négociation sur les cours d'eau internationaux basée sur la GIRE représente une opportunité pour le développement d'un bassin transfrontalier afin de traiter les multiples utilisations de l'eau en évitant les conflits potentiels entre pays riverains. Les pays riverains du Bassin du Jourdain devraient donc s'appuyer sur la coopération régionale (traités bilatéraux ou multilatéraux) afin d'assurer leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de favoriser le développement d'une politique économique tout en préservant les écosystèmes de la zone du bassin international. Ce mode de gestion qui propose de lier l'eau à la politique économique du bassin international a pour but de trouver des solutions pour aboutir à un accord basé sur un partage équitable et raisonnable de la ressource. Les instances internationales telles que l'ONU, l'Union Européenne et l'UPM ont déjà entrepris au Moyen-Orient plusieurs tentatives

pour orienter les nations vers un concept de coopération afin de faire face au manque d'eau dans leur pays et ceci en se basant sur les principes de l'UNECE ou de la convention des Nations Unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux et la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne. Des paramètres technico-économiques liés à la gestion de la ressource sont envisagés tels que: volume d'eau utilisé par rapport à la quantité disponible, qualité de la ressource en eau, revenu financier, préservation de l'écosystème du cours d'eau, traitement et réutilisation des eaux usées.

Dans le cadre du processus de négociation sur le Bassin du Jourdain, il est important de motiver les pays les plus défavorisés à œuvrer pour bénéficier d'une coopération régionale et profiter des plans socio- économiques qui sont conduit à l'échelle régionale par les Nations Unies et l'Union Européenne pour la sauvegarde de leur sécurité alimentaire. La Jordanie tente de développer avec la Palestine le projet « Red - Dead Sea Canal (RSDSC) » qui prévoit la mobilisation de plus d'un milliard de mètres cubes d'eau non conventionnelle pour combler les besoins. Ce projet a été estimé à 10 milliards de dollars américains par la Banque Mondiale et rassemble tous les pays riverains à l'exception de la Syrie, et du Liban qui a exprimé son intention à rejoindre le dialogue sur ce projet.

*Modérateurs* : Jean-François Donzier, Secrétaire Général du RIOB, Directeur Général OIEau

Monsieur le sénateur Jean-Marie Bockel- ancien Ministre

Monsieur Jean-François Donzier s'interroge : est-ce que des cadres juridiques multilatéraux et internationaux peuvent aider à résoudre les problèmes des eaux transfrontalières et notamment dans des secteurs où les conflits existent depuis longtemps ? Le cadre international peut-il s'appliquer si les pays riverains mêmes ne sont pas tous d'accord pour le mettre en œuvre ? Il faut envisager une gestion cohérente et globale pour coordonner ces différentes sources sur un même territoire en particulier dans cette région du monde. L'impact du changement climatique va compliquer encore une situation qui est déjà à la limite de la rupture. A la Cop 21 à Paris, c'est grâce à la diplomatie française qu'on a pu avoir une demi-journée sur l'eau et à la diplomatie marocaine une journée entière avec l'espoir que cette fois on n'aura plus à se battre pour la Cop 23 et la Cop suivante.

Il faut faire la distinction entre le niveau étatique et le niveau local. Il existe des situations qu'on connaît bien où les Etats ne se parlent pas officiellement, mais sur le terrain, ça marche plus ou moins. Quand les partenaires sont confrontés à des difficultés locales, ils finissent par s'arranger en dépassant souvent la volonté de leur gouvernement. Il y a un effort considérable à faire à la fois pour que chaque pays collecte les données et établisse son propre système d'information sur l'eau pour lui permettre de gérer chez lui sa ressource puis ensuite d'échanger les données avec les pays voisins pour mettre en place une politique globale à l'échelle du bassin transfrontalier. Une alliance des bassins qui s'appuie sur un pacte qui était signé aujourd'hui par plus de 357 organisations à travers le monde, reconnaît un ensemble de principes mais aussi une alliance des mégapoles des grandes agglomérations et des plus petites. Ces alliances ont commencé à travailler à la Cop 21 à Paris et se sont réunies à Marrakech pour signer une déclaration commune.

## **Les Instruments législatifs Onusiens (Convention 1997, UNECE 1992) pour le partage équitable et utilisation raisonnable du Bassin du Jourdain.**

! Monsieur Jean-Louis Oliver, S. G Académie de l'eau

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, déclare M. Oliver, le droit international de l'eau ne s'inquiétait que de la délimitation des frontières et de la navigation sur les fleuves transfrontaliers, notamment le Rhin (Traité de Westphalie 1648) et le Danube (Traité de Paris 1856). A partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'énergie hydraulique avec la construction de grands barrages à vocation multiple, a élargi la problématique des eaux partagées à de nouveaux usages. A partir des années 1960, le droit international commence à intégrer l'ensemble des utilisations de l'eau et la prise en compte des aspects environnementaux. Depuis 1997, une Convention des Nations Unies a défini certains principes généraux pour prévenir et résoudre les différends ; toutefois peu sont encore utilisés. Les mécanismes de coopération demeurent largement à créer. Le droit international concernant l'eau est resté donc jusqu'à présent encore relativement embryonnaire. Aujourd'hui pourtant, certaines règles générales ont été progressivement reconnues par de nombreux Etats en vue de la gestion commune et de l'aménagement concerté de leurs eaux partagées. Les règles à respecter comprennent “ la communauté des intérêts” entre les Etats riverains et “ la souveraineté territoriale limitée” sur les ressources hydriques partagées afin de fournir à chaque Etat intéressé une part raisonnable et équitable des eaux transfrontalières.

L'une des facettes les plus importantes de la gestion des eaux transfrontalières est la souveraineté de l'Etat. Suite aux litiges à propos des cours d'eau qu'ils partagent avec le Mexique, les Etats-Unis ont adopté en 1895 la Doctrine Harmon. Illustration de la souveraineté absolue, celle-ci préconisait qu'en l'absence de législation contraire, les Etats étaient libres d'utiliser les ressources en eau de leur juridiction sans tenir compte des effets provoqués au-delà de leurs frontières. Après des décennies de réflexion, des principes sur le partage de l'eau ont été codifiés par la Convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, basée sur les règles d'Helsinki établis en 1966 par l'Association internationale des juristes de l'eau. La difficulté inhérente à des principes concurrentiels et les préoccupations de souveraineté nationale contribuent à expliquer pourquoi seulement 36 pays ont ratifié la Convention des Nations Unies. Il n'existe pas non plus de mécanisme pratique d'application. Cependant, en dépit de toutes ces restrictions, la Convention de 1997 énonce des principes essentiels pour le développement humain. Elle fournit un cadre mettant les populations au centre de la gouvernance des eaux partagées. Tout aussi importante, la Convention européenne sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (CEPUET) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe de 1992. Des articles concernant le droit des aquifères transfrontaliers ont été soigneusement préparés, puis approuvés par une Résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 16 décembre 2013. Ces articles ont été débattus au Conseil de Sécurité des Nations Unies en octobre 2016.



! Mme Chantal Demilecamps, Secrétariat UNECE Convention.

Mme Demilecamps rappelle que la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontières et des lacs internationaux a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur en 1996. Pour la gestion durable des ressources en eau, la convention s'est basée sur trois principes : Prévenir, contrôler et réduire les impacts transfrontières ; Assurer un usage équitable et raisonnable des eaux transfrontières ; obligation de coopérer à travers d'accords et d'organes communs. Depuis 2016, la convention s'est ouverte à tous les Etats membres de l'ONU. Des échanges d'expériences et de connaissances, des soutiens politiques à la coopération transfrontalière ont eu lieu dans un cadre unique pour la coopération dans le domaine de l'eau. Mme Demilecamps rappelle que les parties riveraines ont l'obligation de conclure des accords spécifiques ; de créer des organes communs, de consultation, de surveillance et d'évaluation, d'échange d'informations, de systèmes d'alerte, d'alarme et d'assistance mutuelle. Elle fait remarquer, en conclusion, que l'eau est une motivation pour la coopération plus qu'une source de conflits, mais les ressources en eau sont sous des pressions croissantes. Le droit international dans le domaine de l'eau est essentiel pour prévenir les conflits et promouvoir la coopération. Dans le cadre de la convention sur l'eau, la coopération est un processus long et multiforme, mais son succès est possible si certains critères sont respectés. La coopération dans le bassin du Jourdain est-elle possible ? Il faut tout faire pour cela.

### **Les lignes directrices pour la gestion des bassins transfrontaliers : Leçons à retenir et bonnes pratiques pour une gestion intégrée (UNECE, RIOB)**

! Pierre Roussel, OIEau.

M Pierre Roussel développe largement, dans une première partie de son exposé, les lignes directrices pour la gestion des bassins transfrontaliers dans le monde, les organismes et commissions internationales et les comités pour l'organisation des bassins qui sont concernés. Il passe ensuite à la définition des rôles et des responsabilités de chacun : un cadre clair et légal dans chaque pays doit spécifier les droits et les obligations, le degré de décentralisation, les responsabilités institutionnelles des différents partenaires, les procédures et les moyens nécessaires pour une bonne gouvernance de l'eau.

Plusieurs accords ont été signés dans le passé entre les riverains et les transfrontaliers afin d'assurer la liberté de navigation, le partage du débit du fleuve, la prévention contre les crues, la construction de barrages hydrauliques. Toutefois, certains traités ou conventions restent à négocier pour le contrôle de la pollution, le management aquifère et, à fortiori, l'intégration ou le partage de la gérance par les riverains du bassin. Pour conclure, M. Roussel rappelle que diverses combinaisons et responsabilités sont possibles. Il n'y a pas de système plus efficace qu'un autre : le résultat dépend d'une volonté politique forte, d'une stabilité de long terme des mécanismes établis, d'efficacité de la gérance de chaque organisation, des disponibilités en ressources humaines et financières. L'exécution des réformes ne peut être que graduelle. Le réel engagement des autorités locales, des usagers et des différents groupes d'intérêts dans la prise de décisions, faciliterait l'acceptation du projet et la demande et l'établissement de nouveaux systèmes de financement.



## **L'Ethique dans le Partage de l'Eau transfrontalier**

! M. Hervé Lainé, président de l'Académie de l'Ethique.

Au cours d'une intervention très originale et passionnante, M. Hervé Lainé a rappelé qu'en 2050, il faudra disposer d'environ 3 fois plus d'eau, d'énergie et d'alimentation, trois fois plus de qualité de vie et la qualité de vie ça passe beaucoup quand même par là. Il risque d'y avoir des conflits extraordinaires liés au fait qu'on n'aura pas ces ressources essentielles disponibles. Ça peut se traduire par des catastrophes humanitaires, des épidémies, des famines, des guerres. Ce sont des possibilités, ce ne sont pas des certitudes, mais il faut y penser. L'éthique est un comportement plus responsable, plus sobre. Le Jourdain focalise sur une seule rivière, énormément de tensions politiques, territoriales, culturelles, religieuses. L'hydro-diplomatie est une diplomatie qui est conduite par d'autres personnes en plus des diplomates, ces autres personnes ce sont des parlementaires par exemple nous sommes ici dans une des composantes du parlement français, il y a des groupes d'amitié, il y a des dépassements, des contrats de parlements au niveau international. L'éthique doit être présente dans la solution des problèmes comme celui du Jourdain. Le montant maximum de 10 milliards ne doit être rien face à la paix pour les décennies à venir. S'il y'avait un peu plus d'éthique mondiale, la question serait résolue depuis longtemps.

10 milliards sur 20 ans c'est rien du tout. M. Lainé est scandalisé à l'idée que ce projet avance aussi peu vite à cause d'une question d'argent.

### **Session 3 – Hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers?**

Le partage équitable des ressources hydrauliques au Proche-Orient doit devenir un objectif global qui vise à répondre aux besoins actuels de la société et préparer la satisfaction des besoins des générations futures. L'hydro-diplomatie, démarche purement technique (première priorité) et politique (en un second temps) pourrait faciliter l'application de la Gestion intégrée de ressources en eau à l'échelle du bassin hydro-géographique, dite « nouvelle masse d'eau » qui comprend les eaux à la fois conventionnelles et non conventionnelles. Les pays du Proche-Orient doivent avoir recours à l'hydro-diplomatie pour la gestion de leurs conflits sur une base permanente. Pour tous ces pays, le défi consistera à utiliser la stratégie du dialogue et la coopération régionale comme une opportunité pour réaliser ensemble des progrès coordonnés dans les domaines du développement humain et économique, de la protection des ressources en eau et des avancées culturelles. La consolidation de la culture de l'eau pour la paix est essentielle pour les pays riverains du Bassin du Jourdain.

Par ailleurs, le financement et la prise en compte des valeurs éthiques, au niveau des Etats comme à celui des populations, est une composante essentielle et transversale du développement durable, et spécialement de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ses conséquences. Les politiques publiques ne prendront leur plein effet que si elles ne sont définies et menées sans complaisance, mais avec transparence et sincérité, en particulier en ce qui concerne la cohérence entre les moyens effectivement mis en œuvre par les Parties et les objectifs affichés dans la Déclaration de Paris. Il est également essentiel qu'une éthique citoyenne soit promue face au changement climatique: il s'agit d'une réforme profonde

des comportements individuels et collectifs conduisant chacun à prendre conscience de sa responsabilité et à adopter des comportements responsables dans ses modes de vie.

## **Les outils technologiques développés sur le bassin du Jourdain**

*Modérateurs* : Prof. Michael Scoullos, President of the GWP Med

Madame La sénatrice, Elisabeth Lamure

Mme Lamure se demande quels outils technologiques et financiers doivent répondre aux défis des ressources hydrauliques du Proche Orient. Parmi les outils à notre disposition se sont Les PPP (Partenariat public privé) que nous connaissons bien en France, qui sont assez facilement pratiqués et parfois critiqués. Le mot privé peut gêner. Ils sont souvent utilisés pour d'importantes opérations par les collectivités que ce soient les grandes communes, les villes, les départements, les régions et également par l'Etat. Dans PPP, chaque mot a son importance. Cela veut dire que deux parties doivent s'entendre sur les projets qui les concernent. L'intérêt du Partenariat public privé est d'avoir un outil sécurisé et efficace sur les questions des délais et sur les financements des opérations.

## **Application des outils technologiques pour la gestion du bassin du Jourdain**

! Prof. Georges Comair, Word Bank

M. Georges Comair évoque de manière détaillée les problèmes qui se posent pour le bassin du Jourdain. Il mentionne les difficultés que l'on rencontre pour une étude approfondie de l'eau dans ce bassin. Il constate une réduction de l'eau disponible, les variations du modèle saisonnier, augmentation de la sécheresse et le manque d'infiltration de eau dans la nappe phréatique. Le manque d'apport en eau occasionne des pertes considérables dans agriculture. L'augmentation des inondations cause également de graves dommages dans les infrastructures. Autrement dit, le changement climatique a un impact considérable sur l'eau.

## **Comptabilité de l'eau pour la gestion du bassin du Jourdain**

! Mr. Gonzalo Espinoza, UNESCO IHE.

M. Espinoza développe un intéressant Power Point concernant les objectifs de développement à long terme des organismes du bassin. Les différentes sources d'eau, le projet de la FAO. La structure de la tenue et de la comptabilité de l'eau fournit une estimation indépendante quant à la disponibilité et l'utilisation de l'eau. Ces informations sont indispensables pour les responsables qui gèrent cette eau. Un agenda sera disponible bientôt par la FAO qui donnera des indications sur le Litani et la partie haute du bassin du Jourdain. Le changement climatique dans le bassin du Jourdain fait que des précipitations annuelles sont devenues réduites et beaucoup plus rares durant les dernières décennies, la région a subi un réchauffement s'élevant à 0.23 par décennie. Les pressions climatiques et les impacts sur les secteurs de l'eau vont s'intensifier avec le temps devenant sévères après 2040.

## **Le lancement de la coopération régionale**

*Modérateur* : M. Shaddad Attili. Ministre Palestinien Chargé des Négociations

M. Shaddad Attili déclare : “ Le projet que j'ai négocié avec le jordanien et l'Israélien a commencé en 2003, on a terminé l'accord sur les termes de référence 2005, on a demandé à la Banque Mondiale de diriger l'étude de faisabilité et l'étude environnementale. Merci pour la France et les pays qui ont participé et payé 17 millions d'euros pour faire toute les études après ces 12 entreprises ARM qui a fait l'étude environnementale. L'étude de faisabilité a été terminée en 2013. Le résultat de cette étude est le suivant : le projet est faisable, il a besoin de 10.900.000 de dollars, il faut faire un projet pilote pour tester le mixage, le mélange d'eau avec l'eau de la Mer Morte. Le projet pilote a été accepté par Israël, la Jordanie a signé l'accord pour faire une usine de dessalement à Aqaba et à Eylat. Les usines de dessalement qui servent à Eylat ont fait objet d'un accord bilatéral entre Israël et la Jordanie en 2015. Mais les Palestiniens n'y ont pas participé, ce qui est dommage.

M. Fadi Comair qui représente le Liban, a dit que son pays soutenait le projet Mer Rouge Mer Morte. C'est une approche très positive et je demande au comité international à prendre en considération la déclaration libanaise, c'est la première fois que le Liban donne son soutien au projet mer rouge mer morte. Il ne faut pas rater cette occasion, il faut entrer en négociation pour savoir comment le Liban peut participer au projet du bassin de la Jordanie. Il faut voir si Israël laisse les autres coopérer pour la gouvernance du bassin de la Jordanie.

## **Le Pacte de Paris, applicabilité sur le bassin du Jourdain**

! M. Eric Tardieu OIEau.

M. Eric Tardieu, Secrétaire général adjoint du Réseau International des Organismes de Bassin, expliqua les caractéristiques générales du pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des rivières, des lacs et des aquifères. Il rappelle que le Pacte de Paris a été signé par 357 organisations appartenant à 94 pays. Une déclaration commune des quatre « alliances » des bassins, des mégapoles, du dessalement et des entreprises, représentées par 450 organisations dans le monde, a été réalisée le 9 novembre 2016, au cours de la « Journée d'action pour l'eau et le climat ». Cette déclaration commune a eu pour objectif d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques, de soutenir le développement de nouveaux projets par des acteurs de terrain impliqués dans l'adaptation et la résilience. Pour M. Tardieu, les priorités d'action sont au nombre de quatre : renforcement des compétences, adaptation des plans de gestion, renforcement de la gouvernance et financement pérenne.

## **L'AFD et le financement de grands projets hydrauliques**

! Régis Marodon, AFD.

Selon M. Marodon, l'agence française de développement est en train de vivre une nouvelle évolution dans son approche des questions de développement durable notamment depuis que le gouvernement français lui a confié cette tâche il y a quelques semaines. Des orientations

nouvelles et renforcées vont se traduire par une augmentation des financements de l'agence qui vont atteindre 12 milliards d'euros par an alors qu'aujourd'hui elle ne bénéficie que de 8 à 9 milliards. C'est donc une augmentation tout à fait significative. C'est une nouvelle facilité notamment pour résoudre des crises, une alliance stratégique avec le groupe de la caisse des dépôts et consignations pour renforcer là aussi nos capacités financières et puis un partenariat renforcé avec les collectivités locales, avec les entreprises et le secteur privé.

M. Marodon ajoute : « Nous participons depuis de nombreuses années au moins 10 ans, au financement du secteur de l'eau au Moyen-Orient et en particulier en Jordanie, en Palestine. Nous participons en particulier au financement des études de faisabilité du grand projet « mer rouge mer morte » autour du bassin du Jourdain pour la préservation de la mer morte pilotées par la Banque Mondiale et qui sont aujourd'hui terminées. Ce grand projet aujourd'hui ne va pas se faire parce qu'il se heurte à deux limites importantes. La première, c'est son coût qui est en fait évalué au-dessus de 10 milliards de dollars. On voit mal aujourd'hui comment mobiliser les capitaux nécessaires à la réalisation de ce grand canal. Il y a un deuxième problème qui est tout aussi problématique, c'est l'impact environnemental puisque les études ont montré que jusqu'à 400 millions m<sup>3</sup> d'apport d'eau de mer dans la mer morte on est du bon côté environnemental mais, on ne peut rien garantir car il faut peut-être 700 millions de m<sup>3</sup>. Le premier acteur de la disparition de la mer morte, c'est le soleil, c'est la première source de disparition de l'eau. On parle d'entre 700 et 800 millions de m<sup>3</sup> qui sont évaporés chaque année. Il faut ajouter les utilisations pour les besoins d'irrigation et d'eau potable d'Israël, de la Syrie et de la Jordanie. En 1950 le débit du Jourdain était d'environ 1300 millions m<sup>3</sup> par an, aujourd'hui c'est 200 millions m<sup>3</sup>. Ce qui signifie que le Jourdain ne coule plus. La troisième source de privation d'eau de la mer Morte, ce sont les industries de potasse qui sont situées au sud de la mer « Dead - Sea Works » du côté israélien et « Arab Potash Compagnie » du côté jordanien. A elles deux elles pompent environ 300 millions de m<sup>3</sup> dans la mer Morte. Le déficit d'eau peut même s'accroître avec l'augmentation de la sécheresse et des investissements liés à l'eau. Pour sauvegarder la mer Morte, il faut une méthodologie, diminuer les prélèvements avec toutes les pertes économiques qui sont liées parce que diminuer les prélèvements ça veut dire que les acteurs économiques ne bénéficieront plus de l'eau. La réalité c'est qu'il faut jouer sur les deux paramètres. C'est l'objectif actuel du projet présenté par la Jordanie et qui a réuni la communauté des bailleurs tout récemment le premier décembre dernier au bord de la mer Morte. C'est un projet plus modeste qui, tout de même, est voisin du milliard de dollars. L'AFD devrait fédérer les apports des donateurs sur ce projet dans un fonds multi-bailleurs que nous avons créé. La mer Morte baisse aujourd'hui d'environ 1 mètre par an. Avec ce grand projet, cet investissement de plus d'un milliard, on va gagner 30 cm de moins de baisse, mais celle-ci va continuer. La mer Morte en tant que telle aujourd'hui est un bien public partagé entre la souveraineté de la Jordanie, d'Israël et de la Palestine. Elle n'a pas de système social par lequel les acteurs s'accorderaient pour ne pas entrer en compétition sur la consommation de la ressource pour la gérer de façon éthique ou équitable. Pas de communauté constituée pour bien commun et le bien commun n'existe pas. Il s'agit donc de présenter la mer Morte avec la communauté qui en est responsable pour faire émerger ce bien commun et arriver à des solutions. Cette communauté responsable de la mer Morte est la communauté internationale autour du projet proposé par la Jordanie qui cherche à jouer un rôle dans l'institution de la mer Morte en tant que bien commun. Il faut identifier cette communauté, l'installer entre les parties prenantes, construire sa légitimité pour une

gouvernance totalement différente éloignée des Etats. c'est peut-être une des pistes à explorer pour tenter de sauver la mer Morte. »

## Discours de Clôture et recommandations finales

! M. Jean Launay Président du Partenariat Français pour l' EAU

En tant que président du PFE, et récemment de l'EURO-RIOB, M. Jean Launay est heureux de conclure ce colloque sur l'hydro-diplomatie et le changement climatique pour le Moyen Orient. C'est pour lui un honneur. L'eau est en effet au cœur du changement climatique : au Plan mondial. 93% des volets “ adaptation ” des contributions nationales (NDC) soumises à la COP21 abordent l'eau. Les pays appartenant au bassin du Jourdain et ceux du Proche-Orient, ont bien sûr fait de même, ayant bien compris la nécessité impérieuse de s'y adapter et de renforcer leur coopération dans ce domaine stratégique. Il est indispensable que les enjeux de l'eau soient pris en compte tous les niveaux, de l'échelle internationale, à l'échelle locale, particulièrement dans le cas des bassins transfrontaliers.

M. Launay rappelle quelques recommandations issues du récent sommet tenu à Budapest :

- Renforcer la gouvernance pour une meilleure gestion transfrontalière des bassins versants, afin de favoriser une gestion basée sur des bénéfices mutuels et de consensus.
- Baser la coopération pour la gestion des bassins transfrontaliers sur des solutions gagnantes-gagnantes qui pourront contribuer au développement durable et à une gestion saine des ressources en eau transfrontalières, assurant la paix et la stabilité des pays concernés.
- Mettre l'accent sur les liens entre les investissements pour l'adaptation et la Résilience et la stabilité dans les bassins transfrontaliers.

Il va de soi, dit M. Launay, que l'ensemble des efforts à mettre en place par les Etats pour s'adapter, doivent être soutenus par la communauté internationale et ses grands bailleurs de fonds. Les pays de cette région doivent renforcer leur coopération pour obtenir ce soutien dans les meilleures conditions.

! S.E.M. Miguel Angel Moratinos, Ancien Ministre espagnol des Affaires Étrangères

*« J'ai assisté à tout le débat de cette longue journée très intense et enrichissante. Malgré la complexité du sujet, je crois que l'on va s'en sortir en mobilisant les bonnes volontés et en regardant le futur avec plus d'espoir et plus de capacité de changement. L'hydro-diplomatie a été critiquée de façon normale à la tendance de faire des résumés, c'est la tendance de faire des résumés, c'est la tradition des diplomates, faire une synthèse pour le Proche Orient. La centralité de l'eau comme facteur, comme élément de conflit ou de paix qui a été toujours là mais qui n'était pas traité comme sujet politique essentiel. Le président palestinien a émis quelques espoirs de solutions, mais si la négociation politique s'arrête, le président devrait rentrer à Ramallah et de temps en temps téléphoner à son collègue jordanien. Maintenant les choses ont changé, tout le monde est conscient que l'eau est un élément de sécurité fondamental pour la paix et que c'est un*

enjeu politique majeur tant pour le Proche Orient que pour n'importe quelle région du monde. L'hydro-diplomatie présente trois éléments : coopérer avec les gens, représenter les gens, les informer à travers la négociation. On doit développer cette diplomatie pour trouver une solution au problème de l'eau au Proche Orient. La réussite de la COP 21 à Paris c'est la synergie, la magie qui s'est produite à Paris de la nouvelle diplomatie de ce siècle car il y a une diplomatie traditionnelle qui sait rédiger des textes, une mobilisation de la société civile, du secteur privé et des médias. La diplomatie n'a pas disparu car elle n'est pas seulement hydro-diplomatie, mais elle est une diplomatie publique et politique. L'eau est fondamentale mais pas seulement l'eau, car on doit toujours rester favorable à un nouvel agenda durable : 17 objectifs ont été approuvés à New York par rapport à l'eau. Il ne faut pas à nouveau tomber dans le piège de l'exclusion sur l'analyse de l'eau en dehors des autres objectifs. Evidemment il y a un changement climatique essentiel, mais il n'est pas le seul, et c'est une grave erreur de traiter séparément l'eau du changement climatique et les autres objectifs ; Car on ne peut aborder les problématiques du monde uniquement sur l'eau, mais l'énergie, l'alimentation, l'écosystème doivent être pris en considération. On prétend que les organisations institutionnelles internationales comme les Nations Unies et l'UPM n'ont pas réussi et qu'il n'y a pas de stratégie pour la Méditerranée en matière d'eau. On commence à voir qu'il y a une possibilité de l'atteindre, mais il faut insister, il y'a des conventions des Nations Unies qu'on n'applique pas et on espère que le nouveau Secrétaire Général va l'intégrer dans sa nouvelle mission. Cela relève toujours d'une diplomatie traditionnelle parce qu'il n'y a pas de suivi sans un mécanisme d'application. On signe les accords mais on ne les applique pas. M. Roussel a dit que dans le cadre de l'Union Européenne, il existe des sanctions pour ceux qui ne suivent pas les directives. Il faut faire de même au niveau international, c'est une question à traiter au niveau politique. Au Proche Orient, il y a un véritable problème, pas seulement la paix. L'année prochaine j'espère que nous pourrons faire bouger les mentalités et les décisions politiques de nous tous car au Moyen-Orient il y a quelque chose qui se passe . On a étudié un cas particulier « Red-Dead Sea ». De nombreuses propositions, tout à fait intéressantes du point de vue politique ont été formulées : une négociation sur l'eau entre Jérusalem et la Mer Morte . La politique est nécessaire pour trouver des solutions techniques que les techniciens n'arrivent pas à formuler. Il existe des projets concrets qu'il faut résoudre et il faut avancer dans la recherche de financements, comme par exemple l'énergie puisqu'on a découvert du gaz et du pétrole en face des côtes du Liban, de la Syrie et de l'Égypte. Est-ce qu'on ne peut pas se mettre d'accord sur une autorité indépendante combinant les problèmes de l'énergie et de l'eau ? Avec le financement que donne l'énergie, on peut financer trois canaux, mille canaux. Cette autorité pourrait traiter les problèmes de l'eau. Il faut donc recourir à la diplomatie, savoir comment surmonter ces problèmes. Il faut penser que la Palestine explose et il faut un plan pour savoir quels sont ses droits en matière d'eau dans toute la région. Il faut gérer et trouver des solutions. C'est pour cela qu'il faut travailler sur cette idée qui est de créer une autorité indépendante de l'énergie et de l'eau au Proche-Orient »

❗ Monsieur Olivier Cadic

« Puisqu'il me revient de vous remercier, le mot de gouvernance a été répété plusieurs fois et c'est la première idée qui ressort des débats. Il y a une attente dans ce sens. Ça était repris par son excellence tout à l'heure. Il avait été prévu en introduction qu'une recommandation sera faite à la fin de ce colloque. Je pense qu'il a été répondu à cette attente et l'idée que vient d'exprimer M.



*Miguel Angel Moratinos de cette autorité indépendante consacrée à l'eau et à l'énergie, mérite un suivi et elle peut être avancée à parti de l'eau. C'est la direction qu'il faut prendre et s'il y a des difficultés il faut en débattre le plus possible pour trouver des solutions. Lorsque le Président Larcher est redevenu président du sénat, il nous a dit : « je voudrais changer l'image du Sénat et la moderniser ».*

*Je remercie donc mes collègues pour leur participation, pour leur soutien, chacun dans son domaine de compétence. J'ai apprécié l'éclairage d'Elisabeth Lamure pour l'économie, Jean-Marie Bockel pour la géopolitique, Henri Tandonnet pour la prospective. J'espère que vous accepterez mes excuses pour ne pas avoir participé à toute la conférence. J'ai dû assister au discours du Premier ministre et je suis fier de participer à une institution qui favorise la réflexion. Je dis la même chose aujourd'hui puisque le thème s'y prête.*

*Alors à l'année prochaine pour parler du  
Nil.*

*Merci Fadi pour avoir tout organisé, tu es déjà dans le projet suivant.*

*Merci à tous les participants ».*



## 4. Déclaration

A Paris, au Sénat le 13 décembre 2016, un colloque a été organisé à l'initiative d'Olivier Cadic, Sénateur des Français établis à l'étranger et le Directeur Général des ressources hydrauliques et électriques Dr. Fadi Comair pour étudier les problèmes du Bassin du Jourdain.

### **Les participants à ce colloque ont adopté les points suivants:**

L'enjeu de l'eau est une préoccupation continue du Proche et du Moyen Orient. Partant de sa dimension transfrontalière et interétatique, l'eau peut provoquer des conflits et des tensions régionales. L'objectif d'hydro-diplomatie est un partage équitable des ressources en eau pour favoriser la paix dans ces régions. L'eau est la principale ressource renouvelable sur terre et le fondement de la survie et de la continuité de l'homme. Au Proche Orient, les populations sont exposées à une instabilité inquiétante liée à la question de l'eau. Partant de là, le Liban appuie tous les projets destinés à mobiliser une eau supplémentaire afin de la partager équitablement entre les pays riverains selon la convention des Nations Unies de 1997 (lancement du projet du Red - Dead).

L'eau doit être amenée au centre du débat politique. L'amélioration de l'offre en eau à travers des technologies bien maîtrisées est une nécessité ainsi que la prise de l'action politique nécessaire permettant de garantir un bon contrôle de l'utilisation des ressources en eau à travers trois piliers: la gouvernance, la finance et la connaissance. La communauté de l'eau a pris une initiative importante en créant un réseau international de parlementaires pour l'eau: "Water for Africa". Tous les pays du Moyen-Orient ont mis l'eau en priorité. Cette eau dont la gestion est indissociable de la gestion de l'énergie, de la gestion de l'agriculture et de la gestion des déchets. Par conséquent, une gestion administrative est indispensable pour toute la Méditerranée. L'eau doit être mise à la hauteur des enjeux politiques; c'est-à-dire la gouvernance de l'eau et la capacité d'en gouverner la gestion. La gouvernance suscite aujourd'hui bon nombre de discours et de pratiques tel que le travail de l'UpM sur un projet tenant compte du partage de l'eau entre les pays riverains.

Ces trois piliers: économie, écologie et société, sont importants.

La société est extrêmement importante à analyser: la manière avec laquelle nous la traitons concernant la première partie relative à l'eau ainsi que la connaissance de la technologie scientifique, donnent naissance à un progrès particulier; voire à l'éducation: "la culture de l'eau". Un nouvel agenda est préparé pour le Liban et la Jordanie; ces deux pays seront inclus dans la convention UNECE et NEXUS afin de régler les problèmes et d'étudier les enjeux dans lesquels GWP Med s'impliquera. Les problèmes auxquels nous sommes exposés, notamment le changement climatique et l'accroissement de la population mondiale, créent de nouveaux défis liés à l'eau: sécheresses plus graves et inondations plus catastrophiques. L'eau est également un facteur de coopération, de stabilité et de paix, d'où vient l'importance du partage d'information qui est souvent le premier pas vers des mécanismes plus formels, et qui peut être accompli à un

niveau technique permettant d'améliorer les relations entre les pays et d'aplanir le chemin vers des accords futurs.

Mettre l'accent sur l'eau virtuelle est indispensable pour la production de l'alimentation; toute intervention pour aborder le problème du projet mer Rouge mer Morte doit être encouragée. Tous les éléments scientifiques et techniques de ce projet sont disponibles et dépendent du financement et de la diplomatie. L'eau doit être au centre des débats dans toutes les négociations loin des conflits d'intérêts potentiels. Malgré les tensions politiques et les confrontations, il faut continuer à coopérer sur la question de l'eau afin de parvenir à établir la paix désirée.

Il faut souligner l'importance de la sûreté et de la protection physique et juridique des infrastructures critiques en eau, sachant que certaines zones connaissent depuis quelques années de très fortes tensions sur les ressources et elles sont la proie de destructions abominables qui visent en premier lieu les infrastructures électriques ainsi que les infrastructures en eau qui sont également systématiquement ciblées ».

Il est temps de mettre en œuvre des solutions pour les problèmes de l'eau dans le Bassin du Jourdain et d'assurer une distribution équitable de cette eau entre les pays concernés. La création d'une banque 'Jordan River Development Bank' qui investirait dans toutes les infrastructures nécessaires pour l'accès des riverains à l'eau est nécessaire.

Sauvegarder l'accès à des quantités adéquates d'eau pour protéger la vie et soutenir l'écosystème sont également nécessaire tout comme la coopération et la collaboration à l'intérieur et entre les États sur ce point.

Derrière le Bassin du Jourdain se cache un contexte de dégradation et de conflits entre nations; c'est la raison pour laquelle un dialogue sur l'applicabilité de la déclaration de Paris pour le Sud-Est de la Méditerranée est indispensable. La capacité des gouvernances locales doit être renforcée à travers des mesures d'adaptation et de gestion de ressources. Une gestion cohérente et globale doit être mise en place pour coordonner les différentes sources dans cette région afin de pouvoir résoudre une situation qui est déjà à la limite de la rupture. La souveraineté de l'État dans la gestion des eaux transfrontalières doit être défendue. De même il est important de coopérer à travers des accords et des organes communs; c'est une exigence pour assurer un usage équitable et raisonnable des eaux transfrontières.

Il est nécessaire d'obtenir des résultats par le biais d'une volonté politique forte, d'une stabilité de long terme des mécanismes établis, de l'efficacité de la gérance de chaque organisation et des disponibilités en ressources humaines et financières. Compte tenu de l'utilité impérieuse de l'éthique, sa présence est nécessaire pour la solution des problèmes comme celui du Jourdain. l'intérêt du Partenariat Public Privé est l'usage des outils technologiques et financiers répondant aux défis des ressources hydrauliques du Proche-Orient.

Le changement climatique a un impact considérable sur l'eau: réduction de l'eau disponible, variations du modèle saisonnier, augmentation de la sécheresse...En se basant sur ces données-là,

on doit évoquer d'une manière détaillée les problèmes qu'on se pose sur le Bassin du Jourdain et étudier les difficultés qu'on rencontre dans ce bassin.

Il est nécessaire de joindre les efforts diplomatiques de toutes les parties prenantes en vue de la réalisation de l'objectif ultime de la restauration de l'écosystème de la rivière. De même une étude de la formation d'une organisation du Bassin paraît importante, cette organisation qui pourrait être établie sous l'égide de l'ONU qui serait constituée par les cinq États du cours d'eau selon une présidence tournante entre ces pays.

La structure de la tenue et de la comptabilité de l'eau fournissant une estimation indépendante quant à la disponibilité et l'utilisation de l'eau doit être observée. Ces informations sont indispensables pour les responsables qui gèrent cette eau. De même un agenda sera disponible bientôt par la FAO pour donner les indications nécessaires sur le Litani et la partie haute du Bassin du Jourdain.

La déclaration libanaise envers le projet mer Rouge - mer Morte doit être prise en considération. Le Liban appuie la coopération des pays concernés dans la gouvernance du Bassin du Jourdain. Il communique le besoin absolu d'identifier, de diffuser les bonnes pratiques et de soutenir le développement de nouveaux projets par des acteurs du terrain impliqués dans l'adaptation et la résilience.

Les priorités du Liban sont au nombre de quatre:

renforcement des compétences, adaptation des plans de gestion, renforcement de la gouvernance et financement pérenne. Une méthodologie qui diminue les prélèvements et sauvegarde la mer Morte est nécessaire. Il s'agit donc de présenter la mer Morte avec la communauté qui en est responsable pour faire émerger ce bien commun et arriver à des solutions.

Il faut se féliciter pour des échanges qui ont eu lieu pendant ce colloque au sujet du Bassin du Jourdain, et mentionner avec satisfaction qu'un important travail a été accompli par les différentes organisations qui œuvrent pour une meilleure coopération régionale concernant les problèmes transfrontaliers et pour éviter des conflits préjudiciables à l'intérêt des peuples riverains. Un énorme progrès a déjà été fait dans ce domaine; mais il reste encore beaucoup à faire... il faut continuer à réfléchir à une diplomatie où il y aura un suivi, un mécanisme d'application, une diplomatie où les accords signés sont des accords appliqués.

## 5. Biographies

Nous tenons à vous remercier d'être venus et d'avoir contribué à la réussite de notre colloque par votre présence et votre participation. Nul doute que vos interventions ont favorablement capté l'attention de l'auditoire. Nous avons été heureux de pouvoir débattre avec vous et espérons que l'événement était à la hauteur de vos attentes.



Nos remerciements sincères au Sénateur des français établis hors de France Olivier Cadic, et au président honoraire du REMOB Fadi Comair d'avoir rendu possible l'organisation de notre colloque.





## Olivier CADIC

*Sénateur représentant les  
Français établis hors de France*

Né en 1962 d'un père breton et d'une mère pied-noir, Olivier aime les citations et d'abord celle de Victor Hugo : « Ceux qui vivent sont ceux qui luttent ».

De 1981 à 1982, opérateur de saisie en D.A.O. (Dessin assisté par ordinateur), il absorbe le principal du savoir-faire de deux PME d'électronique.

En 1989, Info Elec devient une société anonyme au capital de 1 million de francs dont Olivier en est le PDG.

En 1993, ses succès professionnels lui valent d'être élu au comité directeur du GFIE, Groupement des fournisseurs de l'industrie électronique. L'année suivante, plébiscité par ses pairs, il en devient le vice-président.

En septembre 2014, Olivier devient le premier sénateur UDI des Français établis hors de France. Au Sénat, il est membre de la Commission des Affaires sociales, vice-président de la Délégation aux Entreprises et vice-président du groupe Etudes Tourisme et Loisirs.

En mai 2015, il devient co-président de la fédération UDI-Monde et secrétaire national UDI au commerce extérieur.

Au sortir de ses nombreuses expériences, Olivier a trouvé sa propre sérénité. Il relativise la notion de réussite en gardant à l'esprit ce conseil d'Albert Einstein :

*« N'essayez pas de devenir un homme qui a du succès, essayez de devenir un homme qui a de la valeur ».*





# Pierre ROUSSEL

*Président de l'Office  
International de l'Eau*

Pierre ROUSSEL, polytechnicien et Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, a été élu Président de l'Office International de l'Eau (OIEau), lors de la dernière Assemblée Générale du 1er juillet 2009.

Pierre ROUSSEL est également Président de la Commission Permanente des Ressources Naturelles au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) ; il est aussi Vice-Président délégué de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles.

Monsieur ROUSSEL a été notamment Chef de Service à la Direction Générale des Collectivités Locales au Ministère de l'Intérieur (1990-93), Directeur-adjoint puis Directeur de l'Eau au Ministère de l'Environnement (1993-99), Président



de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse (2000-2005), Chef de l'Inspection Générale de l'Environnement au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (2006-2008)

Il a été Président de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) de 2004 à 2008.

Précédemment, Monsieur ROUSSEL a exercé plusieurs responsabilités au Ministère de l'Agriculture, notamment en Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt du Finistère (1972-76) et du Haut-Rhin (1987-89) et comme Chef du Centre National Informatique de Toulouse (1976-86).





# Fadi Georges COMAIR

*Président d'honneur du REMOB*

*Directeur Général des Ressources  
Hydrauliques et Electriques  
au Ministère de l'Energie et de l'Eau Libanais*

Diplômé des universités américaines du Texas et de Harvard ainsi que des universités françaises : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, et de l'université Claude Bernard de Lyon I avec un Doctorat d'Etat en énergétique, M. Comair se distingue par une expérience professionnelle unique en France, dans les centres de recherches affiliés au ministère de l'Industrie, en collaborant activement dans diverses commissions techniques européennes chargées d'élaborer les eurocodes, et fut aussi co-rédacteur des règles parasismique françaises entre 1992 et 2000.

Rentré au Liban en 1993, il fut nommé d'abord au poste de PDG de l'Office National du Litani (ONL) puis au poste de directeur général des ressources hydrauliques et électriques.

Ses nombreuses participations comme principal négociateur sur le Wazzani et le Hasbani affluents principaux du Jourdain et sur les fleuves transfrontaliers de l'Onronte et du Nahr el-Kébir avec la Syrie, ainsi que son rôle actif dans la formation de plusieurs délégations du Moyen-Orient sur l'hydrodiplomatie, font de lui l'expert incontesté des problèmes de l'eau.







# Marie France Chatin

*Journaliste*

Marie France Chatin est journaliste à Radio France internationale. Elle est aussi productrice de l'émission "Géopolitique, le débat".

De 1985 à 1989 elle est Correspondante à Paris de la radio espagnole Antena

De 1989 à 1991 elle occupe le poste d'envoyée Spéciale Permanente de RFI à Washington DC

De 1991 à 1997 elle occupe le poste de Grand Reporter Service International



de RFI secteur Amériques.

Elle est membre du Conseil scientifique de Centre géopolitique, l'association qui apporte son soutien au [diploweb.com](http://diploweb.com).



# Michael SCOULLOS

*Président du GWP-Med,  
Professeur à l'Université d'Athènes*

Professor Michael Scoullos, is an Environmental Chemist (MSc, DSc University of Athens) and Oceanographer (PhD University of Liverpool). Professor of Environmental Chemistry at the University of Athens. Director of the Laboratory of Environmental Chemistry. Holder of the UNESCO Chair and Network on Management and Education for Sustainable Development in the Mediterranean.

He represents, as an expert, the European Parliament on the Management Board and the Executive Bureau of the European Environmental Agency (EEA).



He has acted as Scientific Advisor to the EU, UNEP, UNESCO, IFAD, IUCN, several Governments and as the Team Leader of the Capacity Building Component of the EU Program “Horizon 2020 to depollute the Mediterranean” (2009)-2014) and of the SWIM-HORIZON 2020, for the 2016-2019 period. Chairman, (1991 - today), of the Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE), which is the major environmental NGO platform of the Mediterranean Region.

Chairman, (2005 – today) of the Global Water Partnership-Mediterranean (GWP- Med). Chairman, (2005 – today) of the Greek National Commission of MAB/ UNESCO. Chairman of International Panel of Experts of the World Bank for the Red Sea – Dead Sea Conveyor, etc.

He is also Member of the European Academy of Sciences. He is the author of many books and major reports on environmental issues and of more than 400 articles.



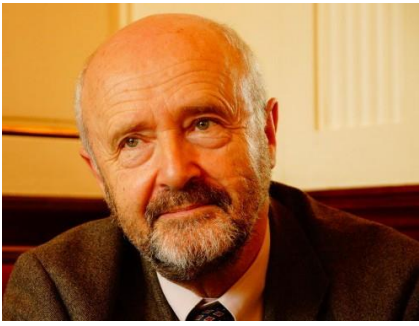
# Daene McKINNEY

*Professeur à  
University of Texas at Austin*

Daene McKinney is the W.A. Cunningham Professor and Associate Chair in the Department of Civil, Architectural and Environmental Engineering at The University of Texas at Austin. He is currently the co-manager of the USAID High Mountains Adaptation Partnership Program to broaden understanding of high mountain environments while supporting communities who rely on the mountains and glacial watershed systems to sustain their lives.

Dr. McKinney was the technical lead on the Physical Assessment Project, a decade-long bi-national US-Mexico effort to develop improved management strategies for the Rio Grande basin, including GIS database development, water allocation modeling, water policy assessment, water quality modeling, hydrologic model development and climate change adaptation.

He was a key member of the team that helped negotiate the 1998 Transboundary Agreement for the Syr Darya basin in Central Asia, developing a key model used in the negotiations and serving as Team Leader for the USAID Environmental Policy and Institutions for Central Asia Program. Dr. McKinney's research interests include sustainable management of water resources, especially the integration of engineering, economic, environmental and political considerations in transboundary basins. This includes developing and applying decision support systems (DSS) for simulation, optimization, and uncertainty analysis of water resources planning and management problems.



## Brice Lalonde

Brice Lalonde effectue des études de droit à l'Université Paris-Sorbonne. Il entame au début des années 1970 une carrière de militant écologiste au sein des Amis de la Terre, une ONG œuvrant à la protection de l'environnement. M. Lalonde se tourne ensuite vers la politique en 1974, en devenant directeur de campagne du candidat écologiste à l'élection présidentielle René Dumont. Il occupe la fonction de porte-parole des listes Paris Écologie lors des élections municipales de 1977. M. Lalonde se présente comme candidat des écologistes aux élections présidentielles en 1981 et obtient près de 4% des suffrages. En 1988, M. Lalonde est appelé au gouvernement par le Premier ministre Michel Rocard. Il y occupe successivement les postes de secrétaire d'État à l'Environnement, de ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Environnement et de la Prévention des risques technologiques et naturels majeurs, et de ministre de l'Environnement, fonction qu'il honore jusqu'en 1992. Parallèlement à ses responsabilités gouvernementales, M. Lalonde fonde en 1990 le mouvement politique écologiste Génération écologie. En 1995, il fait le saut en politique municipale en devenant Maire de Saint-Briac-sur-mer, en Bretagne, puis il est réélu en 2001. M. Lalonde préside en 2007 la table ronde sur le développement durable mise sur pied par l'OCDE. Lors d'un conseil des ministres en septembre de la même année, il est nommé ambassadeur français chargé des négociations internationales sur le changement climatique. Il dirige également le bureau parisien de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement. Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon le nomme Coordonnateur exécutif de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, le 2 décembre 2010, au rang de Sous-Secrétaire général. Une fonction qu'il occupe pendant toute la préparation de Rio+20 jusqu'à la conférence à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, puis pendant la première phase de suivi et de mise en œuvre de Rio+20 jusqu'en janvier 2013 au siège des Nations unies à New York, au sein du Département des Affaires économiques et sociales. Le 15 février 2013, M. Lalonde est nommé à New York conseiller spécial sur le développement durable auprès du Pacte mondial des Nations unies.





## Sénateur Henri Tadonnet

Avocat de profession, avoué près la Cour d'appel d'Agen depuis 1982, il fait son entrée en politique en étant élu maire de Moirax depuis 1983.

Il décide de se présenter aux élections sénatoriales de 2011. Le 25 septembre 2011, il est élu sénateur au deuxième tour.

Au Sénat, Henri Tadonnet s'investit sur les sujets liés aux affaires économiques, au développement durable, aux infrastructures de transports et aux collectivités territoriales.

Le Sénateur s'est également spécialisé sur les problématiques liées à l'eau. Il représente d'ailleurs le Sénat au sein du Comité national de l'eau (CNE) organisme consultatif placé auprès du ministre chargé de l'Environnement.







## Loïc Fauchon

Diplômé en 1970 de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, il prépare ensuite un Doctorat d'économie et de droit du tourisme. Il a d'abord accompli un parcours éclectique au sein de la fonction publique. Un parcours qui l'a emmené du Syndicat du Verdon au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis au Conseil général des Bouches-du-Rhône et au Secrétariat général de la ville de Marseille, en passant par le poste de Directeur de cabinet du maire de la Cité phocéenne. En 1989 et jusqu'en 1997, il devient maire de Trets, une commune des Bouches-du-Rhône. Directeur général de la Société des Eaux de Marseille en 1991, il en devient PDG, en 1997, prenant ainsi la tête d'un groupe de 17 sociétés et de 1900 salariés. L'eau, il en connaît d'autant mieux l'importance vitale qu'il mène de nombreuses missions à travers le monde – et, notamment, en Afrique sub-saharienne – dans le cadre de "TransSahara", une association humanitaire qu'il a fondée en 1977 pour venir au secours des populations en situation d'urgence.

Il développe encore en créant, au sein de la Sem, une structure baptisée « Waterhelp », intervenant aussi bien en situation de crise que pour des actions de développement. Cette vocation au service de la "cause de l'eau", Loïc Fauchon l'a également illustrée, à l'échelle internationale, à travers les actions du Conseil Mondial de l'Eau, qu'il a présidé pendant près de dix années (2005-2012) et dont il est aujourd'hui Président honoraire. Il assume également de nombreuses responsabilités dans le domaine de l'eau et l'environnement et conseille diverses organisations internationales et gouvernements pour l'élaboration des politiques de l'eau. Il est président de la Société des Eaux du Maroc et administrateur de diverses organisations comme l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Société des Eaux du Niger, ou encore l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence. Il est également membre du Panel de haut niveau des Nations Unies sur les désastres liés à l'eau. Il est depuis octobre 2014, Président Directeur Général de la SAFIM. Chevalier de la Légion d'Honneur en 2003.







# Georges COMAIR

*Ingénieur Suez Consulting*  
*PhD University of Texas at Austin*

Georges COMAIR is currently working at Suez Consulting - Safège in France and has varied experience in water resources modeling, network diagnostic studies, dams and wastewater schemes.

He holds a Master and a PhD in Environmental Fluid Mechanics and Hydrology from Stanford University and the University of Texas at Austin.

Comair developed water management tools to study vulnerability of water resources in Lebanese transboundary basins.

His research interests include the development of national water strategies for Lebanon to ensure the proper management of the Orontes Basin, especially under new negotiations.



One area of research, specifically in the upper Jordan River, involved the creation of a GIS database using an Observations Data Model (ODM) with a rainfall runoff model to be used as part of water resources management scenarios.



# Shaddad ATTILI

*Ministre Palestinien chargé  
des Négociations sur l'eau*

A geologist by training, Dr. Attili was awarded a Masters' Degree in Industrial Geology from Al Yarmouk University (Jordan) and subsequently obtained a Doctorate in Science and Industrial Technology from Orleans University (France) in 1999.

Dr. Attili serves currently as Minister with the PLO's Negotiation Affairs Department where he is responsible for preparing and leading negotiations on the permanent status issue of water. From April 2008 to November 2013, Dr. Attili was Chairman of the Palestinian Water Authority (PWA) appointed by H.E. President Mahmoud Abbas until his nomination by Palestine to lead the Division of Environment and Water at the Union of the Mediterranean (UFM) as Deputy Secretary General for Environmental and Water issues. At the request of Palestinian Prime Minister, Dr. Attili returned from the Secretariat of the UFM in Barcelona to resume the post of Minister of Water and Chairman of the PWA from February 2014 until August 2014, as well as his responsibility as lead water negotiator of the permanent status negotiations with Israel. In parallel to the reform of the water sector and day to day management, Dr. Attili re-oriented the communications of the PWA to an active advocacy on Palestinian water linking human rights to water and rights to development to the context of the ongoing occupation. During his tenure an unprecedented number of reports on the theme of water and development were issued by international institutions such as the United Nations, the World Bank, Amnesty International, Human Rights Watch as well as many others.





# Frank GALLAND

*Environmental  
Emergency & Security Services*

Entre 1997 et 2001, en tant que directeur des opérations au sein de Miallot & Associés (groupe Mazars & Guérard), cabinet spécialisé dans la gestion des risques internationaux, Franck GALLAND a accompagné de grands groupes, dont la Lyonnaise des Eaux, sur des marchés émergents. Entre 2001 et 2004, Franck GALLAND était chargé de mission auprès du directeur du développement d'Ondeo Services (activités internationales de Suez-Lyonnaise des Eaux), en qualité de risk manager.

Entre 2004 et 2010, Franck GALLAND a été directeur de la sûreté de Suez Environnement et conseiller du Président pour les affaires méditerranéennes.

A la fin de 2010, après dix années passées au sein du groupe GDF-Suez, Franck GALLAND a décidé de consacrer la suite de sa carrière à un projet entrepreneurial.

Il a ainsi créé Environnemental Emergency & Security Services, cabinet d'ingénierie-conseil spécialisé en résilience



urbaine, qui vise à accompagner autorités locales et opérateurs d'infrastructures critiques (énergie & eau) dans leurs démarches d'anticipation et de gestion des crises majeures, provoquées par des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, tremblements de terre), des accidents industriels ou des actes de malveillance. Franck GALLAND est par ailleurs conseiller spécial et membre du collège des experts du Haut Comité Français pour la Défense Civile. Il est chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique. Il est enfin membre du Security & Safety Group de l'International Water Association.



## Miguel García-Herraiz,

*Secrétaire Général Adjoint en charge de l'Eau et l'Environnement Union pour la Méditerranée*

Miguel García-Herraiz est le Secrétaire général adjoint de l'Union pour la Méditerranée chargé de l'Eau et de l'Environnement depuis juillet 2016.

M. García-Herraiz, diplomate de carrière espagnol, était au service du ministère espagnol des Affaires étrangères au cours des vingt dernières années, occupant des postes tels que directeur général adjoint pour les Affaires internationales de Terrorisme et de Désarmement, et plus tard, conseiller chargé des relations entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée dans la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Union européenne.



Il a également été premier secrétaire et chef de la section consulaire, chargé du Centre culturel d'Espagne à l'ambassade d'Espagne de Managua, au Nicaragua. Enfin, il a assuré les fonctions de chef de section pour les Affaires de Terrorisme international et de chef adjoint de la Mission à l'ambassade d'Espagne à Bucarest.

M. García-Herraiz a une grande expérience en matière de négociations et a été impliqué dans l'élaboration de toutes les déclarations ministérielles récentes de l'UpM, ainsi que dans la révision de la politique européenne de voisinage avant sa nomination en tant que Secrétaire général adjoint de l'UpM



# Chantal Demilecamps

*Chargée d'affaire en environnement,  
secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE- ONU*

Agronome diplômée d'AgroParisTech.

Supporte le secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU depuis 5 ans, en charge en particulier des activités de promotion de la Convention dans la région du Moyen Orient et des activités d'évaluation des bénéfices de la coopération.

Auparavant, a travaillé 5 ans en Jordanie, dont 3 ans pour la Société du Canal de Provence pour la mise en œuvre d'un projet d'irrigation dans la vallée du Jourdain.





## Pierre Berthelot

Docteur de l'Université de Bordeaux III depuis Juin 2008 (mention : cultures et sociétés dans le monde arabe et musulman), Pierre Berthelot est actuellement Enseignant-Chercheur au CERMAM (Centre d'étude et de recherche sur le monde arabe et musulman), à l'Université Paris II-Panthéon Assas et à la Faculté libre de Droit, d'Economie et de Gestion de Paris.





## David Eaton

*Prof UT Austin*

David J. Eaton received his Ph.D. in environmental engineering and geography from Johns Hopkins University. Eaton teaches courses on systems analysis, environmental and energy policy and nonprofit management in the LBJ School of Public Affairs.

He has lectured in 20 countries and conducted field research in 15 nations. Eaton has written on rural water supply, international water resource conflicts, energy management, environmental problems of industries, management of emergency medical services, applications of mathematical programming to resource problems, insurance and agriculture.



His research focuses on sustainable development in international river basins, evaluation of energy and water conservation programs and prevention of pollution.

Among his recent publications are the “NAFTA Handbook for Water Resource Managers and Engineers,” “Emergency Medical Services in Travis County, Texas” and “The Impacts of Trade Agreements on State Provincial Laws.” Eaton's current research concerns U.S.-Mexico environmental cooperation, new methods for evaluation of air pollution emissions, joint management by Palestinians and Israelis of shared groundwater and water conservation in Texas. The Texas Department of Insurance used research on tort reform directed by Eaton as evidence to justify rebates of more than \$1.3 billion for liability insurance in Texas in 1997-1999.



## Gonzalo E. Espinoza

Gonzalo E. Espinoza Davalos is a researcher and junior lecturer of Water Accounting within the Water Management chair group in the Department of Integrated Water Systems and Governance (IWSG).

Gonzalo is an expert in global land-surface models and hydrologic web applications, his research focuses on the spatial-temporal distribution and statistical analysis of hydrologic variables and the integration of large datasets into hydrologic applications such as drought assessment, river routing, and water accounting.

Gonzalo is currently working in a Water Accounting project funded by the Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations. The project objective is to apply the Water Accounting+ framework to determine the agricultural water use and water productivity in Africa and the Middle East. The project is part of the efforts to achieve a sustainable use of water and to secure food production.

Gonzalo holds a PhD in Civil Engineering and an MSc in Environmental and Water Resources Engineering from The University of Texas at Austin. He also received a bachelor's degree in Civil Engineer from the Autonomous University of Aguascalientes (UAA) in Mexico.





## Ilan Juran

*Professor, Director  
Civil and Urban  
Engineering; Urban  
Infrastructure Institute*

Prof. Juran's expertise covers areas related to urban infrastructure engineering and innovative technologies for upgrading infrastructure performance, lifecycle management and resiliency. He earned his Doctorate of Engineering, in 1977, and Doctorate Es Science from the University of Paris VI, in 1987. Prof. Juran is the Executive Director of W-SMART, the International Alliance of Water and Wastewater Utilities for Sustainable water Security established in the aftermath of 9/11, at the initiative of the Commissioner of NY City Department of Environmental Protection. He is presently the Secretary of the Specialists Group on Water Safety & Security Management of IWA and served as the Associate Editor of the International Journal on Water Technology & Science published by IWA. Former Head of the Civil & Environmental Engineering Department at the Polytechnic Institute of New York University, Dr. Juran's responsibilities included development of educational programs and research initiatives relevant to the urban infrastructure priority needs. As the Executive Director of the Urban Infrastructure Institute Prof. Juran's R&D projects have involved demonstration and assessment of infrastructure technology solutions in a variety of emerging fields, including: waste recycling for polymeric construction composites; seismic retrofitting; infrastructure asset management; infrastructure rehabilitation technologies; post-disaster urban recovery; water safety and security; and water infrastructure monitoring and management systems. Working with the city infrastructure agencies and utilities these projects involved field assessment and demonstration of innovative technologies for NYC underground Infrastructure rehabilitation projects. Prof. Juran served as Chair of the Civil Society Initiative, which from 2006 to 2010 was supported by the UN General Secretariat, and was serving as a member of the Board of experts of UNESCO-IHP.





# BRUNO NGUYEN

*W-SMART President*

Bruno is since 2015 Senior Consultant at UNESCO-IHP (International Hydrological Programme), Water Sciences Division, based in Paris HQ where he is particularly in charge with IHP Theme 4 on “Water and Human Settlements of the Future”.

Bruno has an Engineer background in the corps of « Ingénieurs de la Ville de Paris ». As civil servant he worked 26 years for the Water Utility of Paris; his last positions there were Director of Operations and Director of Security & International.

He is auditor of the Institut National des Hautes Etudes de Sécurité (institute of the French Ministry of Interior), and is very active within the International Water Association (IWA) as elected member of the Strategic Council, Chair of the Specialist Group on Water Security & Safety Management (W2SM), former Governing Member for France and former Member of the Programme Committee.



Bruno gives lectures at Sciences-Po in Paris on Water Management.



## Sénatrice Elisabeth Lamure

Chef d'entreprise de profession, elle est maire de Gleizé de 1989 à 2015, réélue en 2008 dès le premier tour avec 64.89 % des voix et en mars 2014 avec 70,79 %.

Elle est présidente de l'Association des maires du Rhône de 2008 à 2014 et vice-présidente de la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône, puis de la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône à partir de 2014.

En 2001, elle est élue conseillère générale du Rhône dans le nouveau canton de Gleizé, fonction dont elle démissionne en octobre 2004, pour cause de cumul de mandats après son élection au Sénat.

Le 26 septembre 2004, elle est élue sénatrice du Rhône. Elle est notamment membre de la commission des affaires économiques et du groupe d'information internationale sur le Tibet.



Candidate aux élections sénatoriales pour un nouveau mandat, elle est réélue le 28 septembre 2014. Le 4 décembre suivant, elle est élue présidente de la nouvelle délégation sénatoriale aux entreprises





## Jean- Louis Guigou

*Professeur des Universités, Haut-Fonctionnaire,  
Président de l'Institut de  
Prospective Économique du  
Monde méditerranéen,  
IPEMED*

Jean-Louis Guigou est ingénieur agronome et docteur d'État en sciences économiques, professeur agrégé des universités. Il a été délégué (1997-2002) à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Outre la réforme du découpage politico-institutionnel du territoire français, il y a relancé les travaux de prospective sur les incidences spatiales des grandes transformations sociales, économiques et environnementales des sociétés.

De 2002 à 2004, il a également présidé l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire (Ihedat). Chargé en 2002 par le ministre français des Affaires étrangères d'une mission d'identification et valorisation des scientifiques travaillant sur la Méditerranée, il a ensuite créé l'Institut de prospective économique du Monde méditerranéen (IPEMED).

Jean-Louis Guigou est l'auteur de plusieurs ouvrages dont notamment :

Une ambition pour le territoire, Edition de l'Aube (1995) France 2020, mettre les territoires en mouvement,

La Documentation Française (2000). Le nouveau monde méditerranéen, Co-Editions Descartes & Cie et Casa Express, (2013)







## Eric Tardieu

Eric Tardieu est ingénieur en chef des Ponts, des eaux et forêts. Polytechnicien, il est docteur en génie des procédés.

Il entame sa carrière en 1997 au sein de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Cher.

Il poursuit son parcours à la préfecture de Basse-Normandie où il est notamment chargé de mission développement économique, recherche et innovation de 2000 à 2003.

En 2005, Eric Tardieu rejoint le Conseil régional de Basse-Normandie où il est directeur général adjoint de 2007 à 2011.

Il intègre ensuite la Communauté urbaine Toulouse métropole en tant que directeur général adjoint. Il monte en parallèle l'Agence métropolitaine de développement économique "Invest in Toulouse", qu'il dirige jusqu'en 2014.

En 2016, il est nommé directeur général adjoint exécutif de l'Oieau.



# Jean-Louis OLIVER

*Secrétaire général  
de l'Académie de l'Eau*

Jean-Louis OLIVER, né en 1941, est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire.

Il a effectué sa carrière dans l'aménagement régional et urbain, ainsi que la gestion des ressources et des usages de l'eau, en alternant fonctions de responsabilité entre secteurs public et privé, en France et à l'international, y compris au sein de la Banque Mondiale à Washington.

Depuis 2004, il est Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau, et administrateur ou membre de multiples associations professionnelles et sociétés savantes dans ce domaine.



Il est également membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.



# Hervé LAINÉ

*Président de l'Académie  
d'Ethique*

Ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, Hervé LAINÉ est ancien élève de l'École Polytechnique (1966-69) et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (1969-71) ; il est également ancien auditeur à l'Institut Auguste Comte (2ème promotion, 1979-80).

Sa carrière, jusqu'en 2013, s'est déroulée pour sa plus grande partie dans l'administration de l'État (Ministère de l'Équipement, puis de l'Écologie), mais aussi au sein de grandes entreprises du BTP.



Il exerce maintenant en qualité de consultant international et d'enseignant et est responsable de plusieurs associations.

Toutes ces activités se développent dans le domaine du Développement durable, de l'Éthique et du Management des risques.



## Sénateur Jean Marie Bockel

Après des études de droit et son service militaire en 1975, Il ouvre un cabinet d'avocat à Mulhouse en 1977. Dès 1970, il s'engage en politique au Mouvement d'Action et de Recherche Critique et adhère au Parti Socialiste en 1973. Il devient en 1981 député du Haut-Rhin jusqu'en 1993, puis à nouveau de 1997 à 2002. De 1988 à 1993, Il préside la Commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale. Secrétaire d'État auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme en 1984, puis ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme en 1986, Il est parallèlement conseiller général du Haut-Rhin dès 1982 et réélu en 1988 et 1994, conseiller régional d'Alsace de 1981 à 1984 et en 1992, maire de Mulhouse de 1989 à 2010 et président de l'association des maires des grandes villes de France de 2001 à 2007. Il a occupé le mandat de Président de Mulhouse Alsace Agglomération de 2010 à janvier 2017. Actuellement, suite à l'entrée en vigueur de la loi du 14 janvier 2014 mettant fin à la possibilité de cumuler un mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale, Il est conseiller communautaire. De 2007 à 2010, en tant que ministre d'ouverture, Il est secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, puis secrétaire d'État à la justice. Il a été le président de La Gauche Moderne jusqu'en septembre 2017, et il a participé à la création de l'UDI de Jean-Louis Borloo comme membre fondateur. Il est actuellement vice-président; et porte-parole en charge de la politique étrangère. Depuis 2004, il est Sénateur du Haut-Rhin (réélection en septembre 2014). Il est membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense, et des Forces armées du Sénat, pour laquelle il a notamment, rédigé en juillet 2012 le rapport « La Cyberdéfense : un enjeu mondial, une priorité nationale », et co-rédigé en octobre 2013 le rapport « L'Afrique est notre avenir ». Au sein du Sénat, Il préside également la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation ainsi que le groupe interparlementaire France-Pays Baltes et il est président délégué du groupe interparlementaire France- Djibouti. Enfin, il est membre de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Il est colonel de réserve honoraire de l'armée de terre et Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Il est l'auteur de « La 3ème gauche, petit manifeste social libéral » en 1999 et de « Trajectoire plurielle, ministre de Mitterrand et Sarkozy » en 2014.





## Miguel Ángel Moratinos

He began his diplomatic career as the head of the Coordination Section for Eastern Europe between 1977 and 1980. At the end of 1980, he was appointed First Secretary of the Spanish Embassy in Yugoslavia and remained there until 1984. He was then appointed General Deputy Director for Northern Africa (1987-1991) and then Director of the Institute of Cooperation with the Arab World (1991-1993). He was then appointed General Director of Foreign Policy for Africa and the Middle East. He was later on appointed by the European Union as EU Special Representative for the Middle East Peace till 2003. In 2004, he was appointed Minister of Foreign Affairs and Cooperation. He held the presidency of the United Nations Security Council and the chairmanships-in-office of the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE), the Council of Europe and the Council of the European Union. He fostered the implementation of the Treaty of Lisbon and the Treaty on the Functioning of the European Union. After that he ran to be elected Director-General of the United Nations Food and Agriculture Organization (FAO) and targeted his international action towards the struggle against hunger and poverty, the promotion of food security and the right to food. In January 2012, he joined the team of the Global Dry Land Alliance in Qatar and promoted this international treaty for food security. From 2012 to 2013 he was member of the high level advisory panel of the president of the 67th UN General Assembly. He is also a regular lecturer in several international institutions and forums, as well as a prolific writer of articles in Spain and abroad. Since 2011, he teaches at Sciences Po Paris. Actually he promotes the signature of the International Treaty for a Global Dry Land Alliance in Qatar, he is Honorary Chairman of the CIRSD Board of Advisers (Center for International Relations and Sustainable Development), Senior Advisor of Sustainable Development Solutions Network of the Earth Institute at Columbia University, member of the Leadership Council of the UN Sustainable Development Solutions Network (SDSN) and president of the SDSN Spanish Network, REDS.







## Jean-François DONZIER

*General Manager of the International Office  
for Water*

Jean-François DONZIER is the General Manager of the International Office for Water since 1991. He is Permanent Technical Secretary of the International Network of Basin Organizations (INBO) and of the International Network of Water Training Centers (INWTC).

He was Governor of the World Water Council at its creation in 1997 and GWP Steering Committee Member for 6 years. General in French National Corps of Engineers in Bridges, Water and Forestry, he was entrusted of very high level central positions in the French governmental administration at the Ministry of Agriculture and the Prime Minister services. He had managed the French National Fund for Rural Water Supply (FNDAE) and supervised Regional Development Companies in charge of irrigated areas in the South of France (1979-1991).



He managed during 4 years the Franco-Swiss multiyear projects for the protection of Lemman Lake and also Annecy Lake against pollution (1975 – 1979). Head of the Regional Supervision Office in the Moroccan Ministry of Agriculture and Agrarian Reform, he controlled agricultural and rural water supply projects in the Southern region of the country (1973 – 1975).

He is a Knight of the Legion of Honor, Officer of the National Order of Merit and Commander of the French Order of Agricultural Merit.





## Jean Launay

Ancien inspecteur du Trésor, Jean LAUNAY est Député de la deuxième circonscription du Lot depuis 1998, membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Après avoir été rapporteur spécial « Pouvoirs Publics » en 2007, il est, depuis 2012, rapporteur spécial du « Budget opérationnel de la défense ».

Auditeur de la 65ème session de l'IHEDN, Jean LAUNAY est également Président du Comité National de l'Eau.

Désigné membre de la Commission Supérieure du Service Public de la Poste et des Communications Electroniques par le Président de la Commission des Finances le 29 novembre 2012, Jean LAUNAY en est devenu le Président depuis le 27 février 2013.



Par ailleurs, Jean LAUNAY est l'auteur du rapport parlementaire sur la contribution de La Poste au maintien de missions de service public dans les territoires, qui devrait se traduire, par la mise en œuvre progressive de 1 000 Maisons de Services Publics sur l'ensemble du territoire français.